

N°3 – JUIN 2013



*Bulletin
des Archives municipales
d'Étampes*



*En partenariat avec
le Corpus Étampois*

SOMMAIRE

DOSSIER

La croisade d'un Étampois (1095 – 1096) : Godefroy Burel.

Par Clément Winglerp.4 - 16

DOSSIER

Un moulin papetier à Étampes au XVI^e siècle

Par Fanny et Bernard Ginestep.17 - 34

ÉCLAIRAGE

Le traitement des maladies mentales par la justice à la fin de l'Ancien Régime

Par Michel Martinp. 35 - 38

ÉCLAIRAGE

Quelques faits divers (1660 – 1689)

Par Michel Martinp. 39 - 41

LES DERNIÈRES ENTRÉES

Le fonds 105 Z : Jean Tourniac (Jean Granger)

Par Clément Winglerp.42 - 45

CARNET D'ADRESSES DU PATRIMOINE

Animation du Patrimoine, Archives, Musée et Corpus Étampoisp.46

*En 1^{ère} et 4^e de couverture : « Sommes-nous des judéo-chrétiens ? », ouvrage de Jean Tourniac (Jean Granger)
paru en 1986 aux éditions Guy Trédaniel (fonds des Archives municipales d'Étampes, 105 Z 19).*

LA CROISADE D'UN ÉTAMPOIS (1095-1096) : GODEFROY BUREL

par Clément Wingler

Guerre sainte et bouleversements géopolitiques

Les quatre dernières années du XI^e siècle marquent un apogée dans la confrontation entre les mondes de l'Occident latin, de l'Empire chrétien d'Orient et de l'ensemble arabo-musulman. L'enjeu en est la maîtrise d'un bassin méditerranéen devenu centre des réalités humaines. Là s'expriment « *diversité des peuples [...], diversité des religions, diversité des cultures, diversité des nations et diversité des langues qui [ont] rendu la Méditerranée réfractaire à toute entreprise hégémonique destinée à instaurer un ordre commun* »¹.

Avant 1095 et l'appel à la croisade du pape Urbain II au Concile de Clermont, la sphère d'intérêt de l'Europe latine ne rencontre qu'épisodiquement celle du monde byzantin. Le médiéviste allemand Ralph-Johannes Lilie le rappelle en ces termes : « *Dans les années qui précèdent la Première Croisade, les contacts [...] se limitaient principalement aux tentatives de contrer les attaques des Normands d'Italie méridionale dans les provinces byzantines des Balkans. [...] Le cas échéant, Byzance avait à cette époque seulement des contacts aléatoires avec les autres puissances occidentales* »².

C'est l'accession d'Urbain II au trône de Saint-Pierre, en 1088, qui conduit l'empereur de Constantinople Alexis I^{er} Comnène à se rapprocher de l'« Ancienne Rome » et des pèlerins qui s'en réclament. La main tendue se veut d'autant plus amicale que le *basileus* se sent alors menacé par des peuples de l'ethnie turque : Petchénègues, Coumans et Seldjoukides. Ces mêmes Seldjoukides qui — au grand dam des Latins — se sont emparés de Jérusalem en 1076. L'ère nouvelle de bonnes relations alors initiées entre puissances chrétiennes habituellement rivales se traduit notamment par une grande courtoisie constantinopolitaine dans l'accueil individuel des voyageurs de hauts rangs³. Ce sens de l'hospitalité n'est, au demeurant, pas dénué d'arrière-pensées dès lors que l'étranger semble pouvoir être enrôlé comme mercenaire au service du *basileus* ou lui fournir des contingents de supplétifs.

Comme le relève Élisabeth Malamut, c'est vraisemblablement à cette époque qu'Alexis Comnène perçoit ce que représente pour les Latins le voyage en Terre sainte via Constantinople. En l'occurrence « *beaucoup plus que le pèlerinage traditionnel à Jérusalem auquel les moines byzantins s'adonnaient* »⁴. Fin psychologue et « *esprit pratique* »⁵, l'empereur romain d'Orient ne tarde pas à concevoir l'idée d'en tirer bénéfice pour sa politique extérieure. Si les circonstances l'y autorisent, il se servira de cette ferveur religieuse embrasant les chevaliers occidentaux à propos du Saint-Sépulcre, et en fera une arme de reconquête des territoires byzantins passés aux mains des Seldjoukides⁶.

Et de fait, au cours du dernier tiers du XI^e siècle, le souverain Comnène ne cherche pas uniquement à favoriser la sédentarisation d'hommes de commerce venus du septentrion et du ponant. De ces régions et royaumes situés loin au nord-est du continent, il souhaite également obtenir des mercenaires qu'il installera à demeure et au service de son État. À l'exemple de ces contingents anglo-saxons mentionnés par le chroniqueur normand Orderic Vital, lesquels sont intégrés dans l'unité impériale d'élite des Varangues⁷.

La manifestation la plus immédiatement visible – et la plus absolument révolutionnaire – de l'esprit nouveau de Clermont est l'envahissement de l'Empire chrétien d'Orient par la considérable armée des pèlerins venus d'Occident. Échappant à l'autorité directe du *basileus*, cette troupe bigarrée revendique pourtant l'amitié du prince Comnène. Elle se prétend son alliée face au danger « perse » sensé menacer Byzance après avoir, d'ores et déjà, — croit-on ou veut-on faire croire dans l'entourage du Saint-Père — ravagé les Lieux saints et détruit les églises orientales jusqu'aux portes de Constantinople :

« Des confins de Jérusalem et de la ville de Constantinople nous sont parvenus de tristes récits ; nos oreilles en avaient déjà été frappées à maintes reprises. Des peuples du royaume des Perses, nation maudite, nation tout à fait étrangère à Dieu [...], a envahi en ces régions les terres des chrétiens, les a dévastées par le fer, le pillage, l'incendie, a emmené une partie d'entre eux captifs dans son pays, en a mis d'autres misérablement à mort, a mis sens dessus dessous les églises de Dieu ou les a fait servir aux cérémonies de son culte [...] »⁸.

L'expédition voulue par Urbain II se veut une réponse à cette intolérable agression. Drainant — non sans escarmouches ni pillages — hommes et rêves sur les routes du sud-est de l'Europe et donc de Byzance, elle entend atteindre l'Asie Mineure et la Terre sainte jadis arpentée par le Sauveur. Pour le pape démiurgique de l'« Ancienne Rome », elle se justifie par devoir d'ingérence humanitaire et se pare d'une qualité novatrice : celle de guerre sainte légitimant une indulgence plénière pour ceux qui feront le voyage avec sincérité et détermination. Car l'Église d'Orient et l'Empire de Constantinople, peuplés l'une et l'autre de frères persécutés par l'islam, doivent être secourus. C'est un devoir digne des plus grands sacrifices et des plus grands éloges :

« et ad defendendam Orientalem Ecclesiam velocius concurrere »⁹.

Le décor justifiant l'intervention occidentale est ainsi planté. L'islam est l'ennemi ; ses victimes, aujourd'hui tristement privilégiées, sont Byzance et les chrétiens vivants à l'est de l'Hellespont.

Car pour le pape et son auditoire, l'Orient des Lieux saints est avant tout l'endroit où sont implantés les sites néo — et vétérotestamentaires de la chrétienté, ceux où se sont déroulés les événements de l'histoire du Salut racontée par la Bible et en particulier par les théophanies¹⁰. Cette terre est aujourd'hui soumise au joug des Turcs. Et loin de s'arrêter à cette conquête injuste, les ennemis du Christ entendent exploiter leur avantage et déferler sur les régions les plus orientales de l'Europe, sur les provinces du souverain de Byzance. Desserrer leur étreinte sur Constantinople devient donc un enjeu nouveau et urgent. Toutefois, cet objectif tient moins de la fin en soi que de l'effort initial, mais indispensable, pour rendre meuble un terrain sur lequel on pourra planter fermement l'échelle du désir. Délivrer les Grecs de la menace musulmane signifie, en effet, prendre pied en Méditerranée orientale et se rendre indispensable à ces communautés autochtones vivant, elles aussi, dans la communion du Christ. Et une fois les arrières bien assurés, rien n'interdit de progresser vers l'horizon d'attente où scintille l'espoir encore diaphane, bien que plus vraiment secret ni utopique, de libérer les Lieux saints par la force des armes.

Même si Urbain II ne semble pas avoir prononcé le nom de Jérusalem pendant son discours de Clermont, l'idée chemine de faire du Saint-Sépulcre le but ultime de l'expédition, et non Constantinople, simple étape sur le chemin du pèlerinage en armes, mais étape incontournable¹¹. Cette idée électrise les foules occidentales et mobilise les ardeurs : elle devient synonyme d'évidence, et ce, pour longtemps¹². Or, en 1099, les premiers croisés se saisissent de Jérusalem, la Ville sainte.

Par cet exploit le Sépulcre est libéré et la vague turque qui, selon le Saint-Siège, menaçait d'emporter jusqu'aux murailles de Constantinople semble amorcer un reflux. Pour Urbain II, l'objectif assigné à l'expédition est atteint et, avec lui, un retour à l'harmonie jadis brisée par *les fils des ténèbres*. La confiance en Dieu et le courage joyeux dans le sacrifice — *ite ergo felicitate, ite confidenter ad inimicos Dei persequendos* !¹³ — ont donné des fruits magnifiques.

Godefroy Burel

Si le succès militaire des Occidentaux en 1099 est à la fois manifeste et bien perçu comme tel par les contemporains – comme en témoigne l'indéniable retentissement qu'il eut à travers toute l'Europe –, l'engouement pour les événements de la Première Croisade repose peut-être avant tout sur l'existence d'un large *corpus* de textes narratifs en latin. Lequel, de par son volume, éclipse nettement celui relatif aux expéditions suivantes.

Si l'oralité joue à cette époque un rôle déterminant, et par nature difficilement appréciable dans l'élaboration et le cheminement des images, la postérité dispose fort heureusement de cet ensemble de relations consacrées aux aventures des pèlerins en armes à travers l'Empire byzantin et l'Asie Antérieure. Elles sont l'oeuvre de clercs ou de laïcs au service des princes occidentaux, lesquels sont acteurs des événements ou étroitement liés à leurs familles. Ces oeuvres représentent ce que l'on pourrait appeler la *littérature de combat*.

Leur raison d'être est double, sans d'ailleurs que le mot croisade soit employé pour la première fois avant la fin du XII^e siècle¹⁴. D'une part, leurs auteurs exposent les motifs de l'intervention occidentale outre-mer, et plus précisément d'une certaine catégorie d'intervenants : les plus puissants. D'autre part, ils décrivent les souffrances et les combats endurés par les pèlerins face à la nature inhospitalière et aux princes établis entre Sud-est européen et Égypte, en passant par l'Asie Mineure. Ces derniers princes sont jugés assez généralement hostiles, parfois aussi amicaux.

Chroniques et récits accordent une place importante à la description intellectuelle et morale des dignitaires et des chevaliers, non seulement occidentaux, mais également orientaux. Outre une vérité éthique ou un *sensus moralis*, leurs auteurs ont en commun de revendiquer une vérité référentielle des faits. Ils présentent leurs travaux comme des constructions significantes forgées par une parole morale et politique.

Quatre récits de participants à la Première Croisade sont parvenus jusqu'à nous : la narration anonyme dite *Gesta Francorum et aliorum Hierosolimitanorum*¹⁵, et les *Histoires de Pierre Tudeborde*¹⁶, Raymond d'Aguilers¹⁷, et Foucher de Chartres¹⁸. À ces oeuvres composées par des scribes ayant effectué le voyage, il est possible d'adjoindre six chroniques plus tardives, en l'occurrence les *Gesta Tancredi* de Raoul de Caen¹⁹, et les *Histoires* de Guillaume de Tyr²⁰, Robert le Moine²¹, Guibert de Nogent²², Albert von Aachen²³, et Baudouin de Dol (auteur également connu sous le nom de Baudri de Bourgueil)²⁴.

Parmi ces chroniqueurs, seul Albert von Aachen évoque l'Étampois Geoffroy Burel ou Godefroy Burel, qui reçoit chez lui l'identité de « *Godefridus Burel, de Stampis civitate* »²⁵. De plus, Godefroy Burel est véritablement cité à comparaître comme acteur seulement pour les événements européens de l'un des contingents, à savoir la traversée houleuse de la Hongrie par la Croisade dite « populaire ».

S'il est hautement improbable que Godefroy Burel ait assisté au Concile de Clermont, en Auvergne, il faut noter que l'un des auditeurs les plus exaltés de l'appel pontifical à la croisade fut un prédicateur connu sous le nom de Pierre l'Ermite. Âgé d'une quarantaine d'années au moment du coup d'envoi de la guerre sainte, et vraisemblablement issu de vieilles familles d'Auvergne (par le père) et de Picardie (par la mère), Pierre mit à profit les semaines qui suivirent le discours d'Urbain II pour arpenter les chemins, bourgs et villages du Berry, mais aussi de l'Orléanais, de l'Étampois, de la Champagne et de la Lorraine, afin de rallier les chevaliers et les foules à l'idée de revêtir le signe de la Croix et de le suivre en direction de l'Orient. Est-ce en réponse à cette prédication que Godefroy Burel quitta Étampes en compagnie de Pierre ? Il est impossible de le savoir, mais l'hypothèse peut être avancée. Nous savons que d'autres guerriers de la région prirent la croix peu ou prou dans ces années-là : Milon de Montlhéry (qui donna, en 1098, un moulin au prieuré de Longpont), Robert de Chevanville, de Marcoussis (qui remit, en 1100, un demi-arpent de vigne au même prieuré relevant de l'ordre clunisien), Stéphane ou Étienne de Vitry (qui offrit, toujours en 1100 et aux religieux de Longpont, les droits qu'il possédait sur l'église Saint-Julien, à Paris)²⁶.

Les chroniqueurs Orderic Vital et Guibert de Nogent soulignent combien l'ermitte Pierre eut, malgré sa piètre apparence, un ascendant certain sur les populations qu'il rencontrait. Nous livrant un témoignage direct, Guibert évoque un homme de très petite taille, noiraud, laid et sale, mais dégageant une autorité « *ressemblant à quelque chose de semi-divin* »²⁷. Toujours est-il que plusieurs milliers de pèlerins venus de France et des régions rhénanes pénétrèrent sur le territoire du Saint Empire romain germanique et se présentèrent devant Cologne le 12 avril 1096, dont Godefroy Burel et Pierre l'Ermite, ce dernier partageant avec un chevalier (Gautier-Sans-Avoir)²⁸ son autorité sur la foule des quinze mille croisés.

Après la fête de Pâques, une partie des pèlerins s'engage le long du Neckar, puis du Danube, sous la conduite de Gautier. La frontière hongroise est atteinte le 8 mai. Coloman, le roi de Hongrie, se montre bienveillant à l'égard des croisés. Permettant le ravitaillement de Gautier et des siens, il leur garantit un sauf-conduit jusqu'à la frontière suivante, matérialisée par la Save, fleuve séparant la Hongrie du territoire byzantin.

Godefroy Burel ne fait pas partie de cette première vague de la Croisade populaire. Étant demeuré auprès de Pierre l'Ermite à Cologne, il quitte cette ville avec ses compagnons vers le 20 avril. Grossie d'Allemands de tous âges et souvent sans armes, cette seconde troupe compte désormais près de vingt mille personnes. Suivant une route presque identique à celle de la première, elle se présente à la frontière hongroise à la fin du mois de mai. La traversée de la Hongrie ne donne pas lieu à des événements notables. Pierre l'Ermite, Godefroy Burel et les autres arrivent à Semlin, sur la Save, le 20 juin 1096. Jusqu'alors pacifique, l'expédition tourne à l'aigre, en raison, semble-t-il, d'un contentieux relatif à l'achat de vivres ou de chaussures chez les autochtones²⁹. Selon nous, il est fort probable que la multitude des pèlerins, assimilée à une menace et conjuguée à l'indiscipline de certains d'entre eux, ait impressionné les populations locales au point de leur faire craindre de perdre vie et biens, et de les inciter à cacher leurs possessions plutôt que de les proposer à la vente.

Le résultat de ce contentieux est l'attaque de la ville de Semlin par les croisés, au prix de quatre mille morts chez les Hongrois. L'Étampois Godefroy Burel se serait distingué lors de l'épisode. C'est, du moins, ce que soutient Albert von Aachen, sur la foi de témoignages oraux. Il relate les faits de la manière suivante, en imputant aux Hongrois et à leurs voisins bulgares, sujets de l'empereur de Constantinople, la responsabilité de l'altercation :

« [Pierre] traversa en toute tranquillité le royaume de Hongrie, donnant et recevant toutes les choses nécessaires selon le bon poids et la bonne mesure, comme le veut la justice. Il marcha ainsi avec toute sa suite et sans rencontrer aucun obstacle jusqu'à Semlin. Comme il approchait du territoire de cette ville, la rumeur lui apprit, ainsi qu'à tous les siens, que le comte de ce pays, nommé Guz — l'un des grands du roi de Hongrie —, séduit par sa cupidité, avait rassemblé un corps de cavaliers armés, et adopté les plus néfastes résolutions avec le duc Nicéas — prince des Bulgares et gouverneur de la ville de Belgrade —, afin que celui-ci, à la tête de ses vaillants suppléants, engageât le combat et massacrait ceux qui avaient précédé Pierre l'Ermite, tandis que lui-même attaquerait et poursuivrait, avec ses cavaliers, ceux qu'il trouverait sur les arrières ; de telle manière que cette armée bien étoffée pût être entièrement dépouillée, et perdit ainsi ses chevaux, son or, son argent et tous ses vêtements, que les vainqueurs devaient se partager. Apprenant ces nouvelles, Pierre ne voulut pas croire que les Hongrois et les Bulgares, qui étaient chrétiens, se laissassent aller à commettre de si grands crimes, mais lorsqu'il fut arrivé à Semlin, il vit — ainsi que ses compagnons — qu'aux murailles de la ville étaient encore suspendues les armes et les dépouilles des seize hommes de la troupe de Gautier [Sans-Avoir] que les Hongrois avaient surpris alors qu'ils étaient demeurés en arrière, et dépouillés sans remords. Apprenant ainsi l'affront fait à ses frères, en reconnaissant leurs armes et leurs dépouilles, Pierre excite ses compagnons à la vengeance. Ceux-ci font immédiatement résonner les cors bruyants, tandis que les bannières sont dressées. Ils volent à l'attaque des murailles, lancent des grêles de flèches contre ceux qui occupent les remparts, et accablent ceux-ci — sans discontinuer — d'une si grande quantité de traits, que les Hongrois — incapables de résister à l'impétuosité des Français qui les assiègent —, abandonnent les remparts aux forces qui les attaquent, car étant peu enclins à croire qu'il leur soit possible de faire face, même dans l'intérieur de la ville.

C'est alors qu'un certain Godefroy, surnommé Burel, né dans la ville d'Étampes, chef et porte-enseigne d'une troupe de deux cents hommes de pied, et qui était lui-même à pied, homme de grande force, voyant les ennemis quitter les remparts et s'enfuir, saisit une échelle qu'il trouve fortuitement par là, et s'élance aussitôt sur le rempart. Renaud de Bréis, illustre chevalier à la tête couverte d'un heaume, et revêtu d'une cuirasse, grimpe à la suite de Godefroy sur le rempart. Et, au même moment, tous les cavaliers et les gens de pied redoublent d'efforts pour pénétrer dans la place. Se voyant encerclés et gravement menacés, les Hongrois se rassemblent au nombre de sept mille hommes, dans le but de se défendre ; et, sortant par une autre porte de la ville — laquelle fait face à l'Orient —, ils vont sur le sommet d'un rocher escarpé, où ils s'arrêtent, et au pied duquel coule le Danube, ce qui lui donne une position inaccessible de ce côté. La plupart d'entre eux, toutefois, n'ayant pu se sauver assez vite, à cause des dimensions étroites de la porte, succombèrent sous le glaive auprès même de cette porte ; d'autres, qui espéraient se sauver en gagnant le sommet de la montagne, furent mis à mort par les pèlerins qui les poursuivaient ; d'autres encore, jetés depuis ces hauteurs, se noyèrent dans les eaux du Danube, mais un nombre plus grand se sauva en traversant le fleuve en bateau. On tua environ quatre mille Hongrois lors de cet épisode ; les pèlerins perdirent cent hommes seulement, sans compter les blessés. Après avoir obtenu cette victoire, Pierre et tous les siens demeurèrent pendant cinq jours à Semlin, à cause de la grande quantité de vivres qu'ils y trouvèrent, en céréales, en troupeaux de gros et de petit bétail, ainsi qu'en boissons ; ils saisirent aussi un nombre incalculable de chevaux »³⁰.

Dans ce passage, Godefroy Burel est présenté comme combattant « *de pied* » et « *porte-enseigne* » (« *magister et signifer ducentorum peditum, qui et ipse pedes erat* ») dont le courage et l'audace auraient donné le signal de la conquête de Semlin. Les deux cents hommes de son détachement étaient-ils aussi originaires du pays d'Étampes ? Le regroupement de pèlerins en armes s'opérant la plupart du temps selon des affinités géographiques et linguistiques, ce n'est pas exclu. Une interrogation demeure sur le statut personnel de l'intéressé. Était-il chevalier ? Le mode de son déplacement et de son action semble incompatible avec cette qualité. Du reste, pour le second Français s'élançant à l'assaut de

Semlin, l'auteur précise à la fois son nom – Renaud de Breis —, et son état d'« *illustre chevalier* » (à « *eques insignis* »), ce qu'il ne fait pas pour Godefroy Burel.

Mais, c'est surtout le traitement par Albert von Aachen de l'épisode dans son ensemble qui mérite un rapide commentaire. Le roi Coloman de Hongrie s'étant distingué par son attitude exemplaire à l'égard des croisés, il est pour le moins difficile de justifier l'agression dont son peuple est victime. Rappelons que les Hongrois sont des chrétiens et qu'ils bénéficient de toute l'affection du pape Urbain II, dont ils reconnaissent d'ailleurs l'autorité comme chef de l'Église. Pour justifier l'inacceptable, le chanoine d'Aix-la-Chapelle se fait l'écho d'une rumeur selon laquelle le représentant local de Coloman à Semlin et le « *prince* » (en vérité, duc) Nikéas, gouverneur bulgare de Belgrade – ville située à l'Est de la Save et porte d'entrée de l'Empire chrétien d'Orient – auraient comploté la perte des pèlerins. La suite des événements montre plutôt la désorganisation, le manque de répondant et l'absence de consignes des milices locales face à l'arrivée de la croisade, aussi bien en territoire hongrois qu'en territoire byzantin. Ainsi, plutôt que d'affronter Pierre l'Ermite, Godefroy Burel et leur troupe de moins en moins contrôlable, le duc Nikéas de Belgrade préfère abandonner la place frontière dont il a la garde. Il se replie à Nish, mieux protégée, et donne l'ordre aux Belgradois de se réfugier dans les montagnes. Devenue, de fait, ville ouverte, Belgrade est méthodiquement pillée par les pèlerins après le 26 juillet, et détruite par incendie³¹.

Parvenus devant Nish, les croisés choisissent enfin la voie de la raison : cette ville étant particulièrement puissante, toute tentative de l'enlever exigerait un prix humain très élevé, sans même évoquer les risques encourus par les Latins de s'en prendre une nouvelle fois à une cité placée sous l'autorité de l'empereur de Constantinople, prince dont l'assistance est à juste titre considérée comme indispensable pour la suite de l'expédition. Il s'ensuit une négociation serrée entre Pierre l'Ermite et le duc Nikéas. Une fois encore, la seule source d'importance sur ces pourparlers est la chronique d'Albert von Aachen. Elle fait état de la bonne volonté du représentant de l'autocrate byzantin d'autoriser les croisés à faire l'acquisition de vivres auprès des populations locales, la discipline des Latins devant être garantie par la remise temporaire de deux otages à Nikéas : un certain Gautier de Breteuil, fils de châtelain des environs de Beauvais, et Godefroy Burel, au nom duquel est à nouveau accolé celui du « *pays* » dont il est originaire, l'« *Étampois* », et ce, sans aucune précision de son rang social ou de celui de sa famille, ce qui renforce nos soupçons quant à la nature probablement roturière de sa généalogie. L'épisode invite toutefois à relativiser cette donnée, précisément parce que l'intéressé est choisi pour être l'un des deux otages. On peut penser que la négociation entre les ambassadeurs de Pierre l'Ermite et le duc Nikéas ayant été nécessairement rendue âpre par le contentieux entre autochtones et pèlerins, le second ne se serait pas contenté d'une monnaie d'échange de faible valeur. Par conséquent, la qualité d'otage de Burel reflète l'influence militaire et politique qu'il a acquise dans l'entourage de l'Ermite, et son ascendant sur les hommes venus de France. Étant devenu précieux, sa perte aurait été douloureusement ressentie par ses compagnons. Fort heureusement pour lui, les pèlerins ayant respecté les clauses du marché, il fut bientôt libéré :

« *Les légions de pèlerins ainsi installées, Pierre, dans sa prudence et suivant l'avis des plus notables parmi ses compagnons, envoya une députation au duc Nicéas, prince des Bulgares, qui se trouvait alors dans cette ville, pour lui demander la ressource d'acheter des vivres. Le duc l'accorda avec bonté, mais sous la condition qu'on lui remettrait des otages, de crainte que cette immense multitude ne se laissât aller à des insultes ou à des violences, comme elle l'avait fait à Belgrade. Gautier, fils de Galeran, du château de Breteuil situé près de Beauvais, et Godefroy Burel, d'Étampes, furent livrés en otage au duc. Ils partirent et le duc les reçut ; les pèlerins eurent la possibilité d'acheter des choses de toutes sortes, et ceux qui n'avaient*

pas de quoi acheter recevaient d'abondantes aumônes des habitants de la ville. Par conséquent, cette nuit fut parfaitement tranquille, et le prince remit fidèlement à Pierre les otages qu'il en avait reçus [...] »³².

Cette bonne entente retrouvée ne dure pas. Une centaine de têtes brûlées parmi les jeunes Allemands de l'expédition mettent le feu à sept moulins et à plusieurs maisons situés le long de la rivière, Nish étant située dans la vallée de la Nishava, au confluent de celle-ci et de la Morava. La réaction de Nikétas est immédiate. Ses milices territoriales s'élancent à la poursuite des fautifs, sans cependant distinguer le bon grain de l'ivraie. Les Allemands coupables de l'exaction sont tués, et avec eux un grand nombre de trainards de l'armée. Des pèlerins sans armes, femmes, enfants et vieillards, sont faits prisonniers et déportés on ne sait où. Malgré les objurgations de l'Ermite, mille jeunes gens de sa troupe, bientôt suivis d'un second millier, s'en prennent alors aux murailles de Nish, dans ce qui ressemble fort à un assaut désespéré. Une sortie des Bulgares les met en fuite, du moins ceux qui ne sont pas tués³³. Tandis que le contingent se débande et que les soldats de Nikétas poursuivent leur avantage, Pierre et sa garde rapprochée se réfugient presque par hasard au sommet d'une colline. Là se replient cinq cents hommes, dont les plus notables sont Godefroy Burel, Renaud de Breis, Gautier de Breteuil et Foucher d'Orléans. Pour bien montrer l'ampleur du désastre, Albert von Aachen raconte qu'au sommet de cette « montagne » semblait s'être réuni « *tout ce qui restait d'une armée de quarante mille hommes* » (« *Tandem Petrus, Reinoldus de Breis, Walterus filius Waleramni de Breitoil, Godefridus Burel, Folckerus Aureliensis, omnes hi cum quingentis solummodo post hanc fugam in vertice cuiusdam montis casu convenerunt. Nec enim de quadraginta millibus plures remansisse visi sunt.* »)³⁴.

La colère des Bulgares enfin apaisée, ce qu'il reste de la Croisade Populaire poursuit sa route vers Sofia et Andrinople. Le chroniqueur évalue le nombre des rescapés à sept mille. Le 1^{er} août 1096, ils sont en vue de Constantinople, capitale de l'Empire et porte de l'Asie Mineure. Alors que Pierre l'Ermite se rend dans la ville pour s'entretenir avec Alexis Comnène, les pèlerins vivent sur le pays, avec tous les excès que l'on peut imaginer. On ne compte plus les palais pillés dans les faubourgs non protégés par des murailles, de même que les villas de la campagne alentour soumises au même traitement. Les pèlerins vont jusqu'à voler le plomb du toit des églises. Soucieux de se débarrasser au plus tôt de ses encombrants visiteurs, le souverain Comnène mobilise sa flotte pour transporter Pierre et les siens sur la rive asiatique de l'Hellespont. C'est chose faite le 6 août. Cheminant le long de la mer de Marmara, en des territoires jadis romains et dévastés quinze ans plus tôt par les Turcs, les pèlerins s'adonnent encore et toujours à leurs détestables habitudes, s'emparant des biens des rares communautés encore établies en ces lieux, brûlant leurs maisons et pillant leurs églises³⁵.

Des rivalités ne tardent pas à se faire jour entre croisés. Plutôt que de demeurer unis, ils se subdivisent par nation, chacune partant de son côté, même si Allemands et Italiens trouvent un terrain d'entente sous le commandement d'un certain chevalier du nom de Rinaldo. Jadis autorité morale incontestée, Pierre l'Ermite peut mesurer sa perte d'influence. Elle est battue en brèche par ceux qui ne rêvent plus que de rapines, de viols et de meurtres, sans d'ailleurs se soucier de la croyance – chrétienne ou musulmane – des populations rencontrées. Les chroniques tant occidentales qu'orientales conviennent de la sauvagerie des assaillants : la torture est presque toujours employée ; Anne Comnène rapporte le cas d'enfants écartelés et démembrés, ainsi que de bébés embrochés vivants et grillés³⁶.

À en croire Albert von Aachen le nouvel homme fort du contingent français est indiscutablement Godefroy Burel. L'emprise qu'il exerce sur ceux qui l'entourent est d'autant plus forte que Pierre l'Ermite, tirant les conséquences du discrédit qui le frappe, a pris congé de la troupe et s'en est retourné vers Constantinople, avec l'espoir de gagner Alexis Comnène à l'idée d'acheminer du

ravitaillement aux Français. L'Ermite fait le calcul que s'il obtient gain de cause et peut revenir en vainqueur auprès des croisés, les mains pleines des cadeaux de l'autocrate, il retrouvera son ancienne position de chef de l'expédition. C'est compter sans Godefroy Burel, dont le désir d'en découdre avec les Turcs sans attendre le retour de Pierre sème le trouble au sein de l'armée. Les chevaliers les plus sages et vraisemblablement les plus expérimentés sur le champ de bataille plaident pour la prudence. Telle est, du côté français, la position de Gautier-Sans-Avoir, de Renaud de Breis, de Gautier de Breteuil et de Foulque d'Orléans. Mais le « porte-enseigne » venu de l'Étampois n'en a cure : devant le conseil des chefs de l'armée, il traite ces chevaliers de lâches, et en appelle à témoin le reste de la troupe. Lui étant acquise, celle-ci manifeste bruyamment son adhésion à l'option immédiatement belliciste. Le chanoine d'Aix-la-Chapelle écrit :

« Dès que la vérité fut mieux connue, le peuple se mit en branle ; tous les hommes de pied allèrent trouver Renaud de Breis, Gautier-Sans-Avoir, Gautier de Breteuil et Foucher d'Orléans, qui étaient les principaux chefs de l'armée de Pierre, et leur demandèrent d'aller venger leurs frères et de punir la témérité des Turcs. Mais ceux-ci s'opposèrent résolument à l'idée de marcher tant que Pierre ne serait pas revenu et n'aurait pas donné son avis. Godefroy Burel, commandant en chef des fantassins, ayant entendu ces réponses, déclara que ces illustres chevaliers étaient beaucoup trop timides à la guerre, et se multiplia les reproches amers contre les hommes qui empêchaient leurs compagnons de venger sur les Turcs le sang de leurs frères. Les chefs des légions ne pouvant supporter plus longtemps les injures et les reproches de Godefroy et de ses partisans, et pleins de colère et d'indignation, déclarèrent qu'ils étaient prêts à braver les forces et les pièges des Turcs, même au prix de la vie dans les combats. Aussitôt et dès le commencement du quatrième jour, tous les chevaliers et les gens de pied réunis dans le camp reçurent l'ordre de s'armer ; les cors firent retentir le signal de la guerre, et tous les pèlerins se rassemblèrent. On ne laissa dans le camp que ceux qui n'avaient pas d'armes, les infirmes et les femmes, lesquelles se trouvaient en nombre incalculable. Les hommes armés s'étant rassemblés formèrent une armée de vingt-cinq mille hommes de pied et cinq cents chevaliers cuirassés ; ils se mirent en route pour Nicée, afin d'aller harceler le duc Soliman [Kilidj Arslan 1er, sultan seldjoukide de Roum] et ses Turcs, et de les forcer un combat pour venger leurs frères morts. S'étant divisés et organisés en six corps, dont chacun eut sa bannière, ils s'avancèrent par la droite et par la gauche. Après s'être éloignés de trois milles du port et de la station de Civitot [lieu-dit situé à une journée de marche de Nicée, l'actuelle Iznik, en Anatolie] — Pierre étant toujours absent et ignorant tout ce qui se passait —, ils entrèrent dans la forêt et dans les montagnes, pleins d'orgueil, poussant de terribles clameurs, et dans la plus violente agitation. Quant à Soliman, il était aussi entré dans la même forêt, de manière concomitante et par le côté opposé, suivi de ses troupes innombrables, et venant de la ville de Nicée pour aller surprendre et assaillir les Français dans leur camp, et les faire tous périr par le glaive »³⁷.

La rencontre entre les deux armées a lieu le 21 octobre 1096 au matin. Mettant à profit leur parfaite connaissance du terrain, les Turcs attendent les pèlerins en embuscade dans une petite vallée luxuriante à quelque distance de Civitot. Une pluie de flèches s'abat soudain sur les Latins, ne leur laissant d'autres choix que la mort ou la fuite. Ceux qui tentent de gagner le camp de Civitot ne font que retarder l'issue fatale, tout en attirant bien malgré sur les non-combattants restés en arrière les cavaliers de Kilidj-Arslan qui les poursuivent. Guerriers et pèlerins sans armes sont pareillement massacrés. Percé de sept flèches, Gautier-Sans-Avoir figure parmi les morts, de même que Renaud de Breis et Foulque d'Orléans. Le jeune Gautier de Breteuil est gravement blessé. Par une sorte de miracle, l'Étampois Godefroy Burel, dont la responsabilité dans ce désastre est écrasante, échappe aux Turcs, se cache jusqu'à la nuit dans les buissons et taillis (« *inter vepres et dumeta fuga elapsi* »), et fait vraisemblablement partie des quelques dizaines de croisés rescapés et pris en charge par les navires de guerre de l'empereur Alexis³⁸.

Ainsi s'achève la Croisade Populaire. Avec son naufrage, nous perdons la trace du « *magister peditum Godefridus Burel* ». Rebrousse-t-il chemin jusqu'au pays d'Étampes ? Ou, fort de sa notoriété, commence-t-il une nouvelle carrière de mercenaire au service de l'empereur de Constantinople ? Il est impossible de le savoir. Toujours est-il que son nom et son rôle pendant l'expédition ont échappé à l'oubli grâce aux témoignages oraux recueillis près de trente ans plus tard par le chancelier de l'église d'Aix-la-Chapelle.



Notes

1. Yassine Essid, in : H. Akkari (ed.), *La Méditerranée médiévale : perceptions et représentations*, Paris / Tunis, Maisonneuve et Larose / ALIF- Les Éditions de la Méditerranée, 2002, p. 11.

2. « In den Jahren vor dem ersten Kreuzzug beschränkten sich die Kontakte [...] vorwiegend auf Versuche, die Angriffe der unteritalienischen Normannen auf die byzantinischen Balkanprovinzen abzuwehren [...]. Mit anderen abendländischen Mächten hatte Byzanz in dieser Zeit allenfalls zufällige Kontakte. » (traduit par nos soins) (R.- J. Lilie, *Byzanz und die Kreuzzüge*, Stuttgart, Kohlhammer, 2004 (Urban-Taschenbücher 595), pp. 20-22). - Sur cet aspect, voir également S. Runciman, *Histoire des Croisades*, Paris, Dagorno, 1998, pp. 60-82 ; C. Cahen, *Orient et Occident au temps des Croisades*, Paris, Aubier, 1983, pp. 33-51 ; J. Heers, *Libérer Jérusalem : La première croisade* (1095-1107), Paris, Perrin, 1999, pp. 51-66 ; G. Ostrogorsky, *Histoire de l'État byzantin*, Paris, Payot, 1969, pp. 363-372.

3. Plus généralement, sur l'accueil des Occidentaux à Constantinople, voir J. Shepherd, « Aspects of Byzantine Attitudes and Policy Towards the West in the Tenth and Eleventh Centuries », in : J. D. Howard-Johnston (ed.), *Byzantium and the West c. 850 – c. 1200*, Amsterdam, Hakkert, 1988 (Byzantinische Forschungen 13), pp. 66-118. Les relations diplomatiques cordiales de Constantinople avec le pape Victor III (1085-1088), ancien abbé de Monte Cassino, puis avec Urbain II (à partir de 1088), ont été soulignées par H. Bloch, *Monte Cassino in the Middle Ages*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1986 (Series « Edizioni di storia e letteratura »), I, pp. 40-112 ; G. A. Loud, « Abbot Desiderius of Montecassino and the Gregorian Papacy », *Journal of Ecclesiastical History* 30 (1979), pp. 305-326 ; W. Holtzmann, « Die Unionsverhandlungen zwischen Kaiser Alexios I. und Papst Urban II. im Jahre 1089 », *Byzantinische Zeitschrift* 28 (1928), p. 38 sqq.

4. É. Malamut, *Alexis I^{er} Comnène*, op. cit., p. 360.

5. A. Ducellier / J. Ferluga / J.- P. Arrignon / A. Carile, « La guerre et les affaires extérieures », in : *Byzance et le monde extérieur. Contacts, relations, échanges*, op. cit., p. 160.

6. É. Malamut, *Alexis I^{er} Comnène*, op. cit., p. 360.

7. Orderic Vitalis, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, ed. M. Chibnall, Oxford, Clarendon Press, 1983, IV, 14-17. Ces Anglo-Saxons au service d'Alexis combattent Robert Guiscard et ses Normands à Dyrrachium, en octobre 1081 (Anne Comnène, *Alexiade*, op. cit., IV, V, p. 155 ; voir aussi la relation des combats due aux historiens normands : Galfredus Malaterra, *De rebus gestis Rogerii Calabriae et Siciliae comitis et Roberti Guiscardi ducis fratris eius*, ed. E. Pontieri, Bologna, N. Zanicelli, 1924, III, pp. 73-74 ; Guillaume de Pouille, *La Geste de Robert Guiscard*, trad. M. Mathieu, Palermo, Istituto Siciliano di byzantini e neoellenici, 1961, IV, p. 127).

8. Selon les propos d'Urbain II, tenus à Clermont et transcrits par Robert le Moine : « Roberti Monachi Historia Hierosolymitana », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, III, Paris, Imprimerie impériale, 1866, I, I, p. 727. Nous avons établi la traduction à partir du texte suivant : « Ab Iherosolymorum finibus et urbe Constantinopolitana relatio gravis emersit et saepissime jam ad aures nostras pervenit, quod videlicet gens regni Persarum, gens extranea, gens prorsus a Deo aliena [...], terras illorum Christianorum invaserit, ferro, rapinis, incendio depopulaverit, ipsosque captivos partim in terram suam abduxerit, partimque nece miserabili prostraverit, ecclesiasque Dei aut funditus everterit aut suorum ritui sacrorum mancipaverit [...] ».

9. Les mots sont prêtés à Urbain II par Hugues de Sainte-Marie, « Itineris Hierosolymitani compendium », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, V, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1895, p. 363. Dans sa correspondance, la papauté emploie des termes identiques dès 1074 (voir la lettre de Grégoire VII aux fidèles de Saint-Pierre, datée du 16 décembre 1074, in : *Das Register Gregors VII*, hrsg. E. Caspar, Berlin, Weidmann, 1920 (Monumenta Germaniae Historica : Epistolae 2), pp. 172 -173).

10. Pierre Maraval montre comment la Palestine va, de ce fait, concentrer l'expression « Lieux saints », au départ plus polyvalente (P. Maraval, *Lieux saints et pèlerinages d'Orient*, Paris, Cerf, 2004, p. 61).

11. J. Flori, *Guerre sainte, jihad, croisade : violence et religion dans le christianisme et l'islam*, Paris, Le Seuil (Points histoire), 2002, p. 268.

12. R.-J. Lilie, *Byzanz [...]*, *op. cit.*, pp. 12-17, fait le point sur l'état de la question. Il en déduit que même s'il n'a pas été prononcé, le nom de Jérusalem était dans tous les esprits.

13. *Urbanus II papa Epistolae, diplomata, sermones*, éd. J.-P. Migne, Lutetiae Parisiorum, Migne, 1889 (Patrologiae cursus completus. Series Latina 151), col. 571.

14. Comme le souligne Edward Peters, « *The First Crusade received its name and his shape late. To its participants, it was a journey or a pilgrimage, for which the Latin words iter and expeditio and peregrinatio sufficed ; the later terms crosata and croseria to designate crusade dot not appear until the late twelfth and thirteenth centuries* » (*The First Crusade*, *op. cit.*, p. 21). Sur cette question, on pourra également consulter M. Markowski, « *Crucesignatus : Its Origins and Early Usage* », *Journal of Medieval History* 10 (1984), pp. 157-165.

15. Nous avons eu recours aux éditions suivantes : « *Gesta Francorum et aliorum Hierosolymitanorum* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, III, Paris, *op. cit.*, pp. 121-163.

16. « *Petri Tudebodi seu Tudebovis, sacerdotis Sivracensis, Historia de Hierosolymitano itinere* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, III, Paris, *op. cit.*, pp. 1-117.

17. Raymond d'Aguilers, « *Raimundi de Aguilers, canonici podiensis, Historia Francorum qui ceperunt Iherusalem* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, III, *op. cit.*, pp. 235-309.

18. « *Historia Iherosolymitana. Gesta Francorum Iherusalem Peregrinantium, ab Anno Domini MXCV usque ad Annum MCXXVII, auctore domno Fulcherio Carnotensi* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, III, *op. cit.*, pp. 319-485.

19. « *Gesta Tancredi in expeditione Hierosolymitana, auctore Radulfo Cadomensis* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, III, *op. cit.*, pp. 587-716.

20. Willelmus Tyrenis Archiepiscopus, « *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, I, 2, Paris, Imprimerie royale, 1844.

21. « *Roberti Monachi Historia Iherosolimitana* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, III, *op. cit.*, pp. 717-882.

22. Outre la traduction de M.-C. Garand, *op. cit.*, on utilisera le texte de Guibert dans l'édition suivante : « *Historia quae dicitur Gesta Dei per Francos, edita a venerabili domno Guiberto, abbate monasterii Sanctae Mariae Novigenti* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, IV, *op. cit.*, pp. 113-263.

23. Albert von Aachen, « *Alberti Aquensis Historia Hierosolymitana* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, IV, *op. cit.*, pp. 265-414.

24. « *Baldrici, episcopi Dolensis, Historia Jerosolimitana* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, IV, *op. cit.*, pp. 1-111.

25. Albert von Aachen, « *Alberti Aquensis Historia Hierosolymitana* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, IV, *op. cit.*, I, VII, pp. 276-277.

26. *Le Cartulaire du prieuré de Longpont, de l'ordre de Cluny au diocèse de Paris*, éd. A. Marion, Lyon, Perrin, 1879, respectivement pp. 91 (pour Milon de Monthéry) et 250 (pour les deux autres croisés). Je remercie Michel Martin de m'avoir communiqué cette source.

27. « *Historia quae dicitur Gesta Dei per Francos, edita a venerabili domno Guiberto, abbate monasterii Sanctae Mariae Novigenti* », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, IV, *op. cit.*, I, III, p. 142 ; Orderic Vitalis, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, ed. M. Chibnall, Oxford, Clarendon Press, 1983, IX, 4, III, p. 477.

28. Le chiffre de quinze mille pèlerins (dont une foule de non combattants, femmes, vieillards et enfants) est donné par Orderic Vital, *ibid.*

29. Albert von Aachen, « Alberti Aquensis Historia Hierosolymitana », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, IV, *op. cit.*, I, VII, pp. 276-277 ; « Historia quae dicitur Gesta Dei per Francos, edita a venerabili domno Guiberto, abbate monasterii Sanctae Mariae Novigenti », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, IV, *op. cit.*, II, VIII, pp. 142-143.

30. « [Petrus] pacifice regnum Hungariae transiit, dans et accipiens omnia usui necessaria in numero, justitia et mensura, et sic sine turbine usque ad Malevillam [Semlin] cum omni legione sua profectus est. Ut autem appropinquavit terminis loci praedicti, fama in auribus suis suorumque allata est, quomodo comes regionis illius, nomine Guz, unus de primatibus regis Hungariae, avaritia corruptus, adunationem armatorum contraxisset militum, et pessimum consilium iniisset cum praedicto duce, Nichita nomine, principe Bulgarorum et praeside civitatis Belegrove quatenus et ipse collecta virtute satellitum, anteriores agminis Petri debellaret et occideret, ipse vero postremos insecutione suorum militum detruncaret, ut sic universa spolia tanti exercitus in equis, auro et argento ac vestibus, diriperent et dividerent. Petrus haec audiens, quia Christiani erant Hungari et Bulgari, omnino de illis tantum facinus credere noluit, quousque ad Malevillam [Semlin] venientes, consocii illius arma et spolia sedecim sociorum Walteri, in moenibus et muris pendencia, aspexerunt, quos paulo ante retardatos Hungari in dolo spoliare praesumpserant. Petrus autem, hac confratrum injuria comperta, visisque illorum armis et spoliis, socios ad vindictam admonet. Qui fortiter signis cornicinum intonant, erectis signis ad moenia convolant, muros grandine sagittarum oppugnant, quos tam incessabili et incredibili densitate oculis in moenibus assistentium intorquebant, ut nequaquam virtutem Gallorum impugnantium Hungari sufferre valentes, a muro declinarent, si forte intra civitatem ante vires illorum remanere valerent. Ad haec Godefridus quidam cognomen habens Burel, de Stampis civitate ortus, magister et signifer ducentorum peditum, qui et ipse pedes erat, fortis viribus, intuens fugam adversariorum procul a moenibus, muros scala, quam forte ibidem reperit, transvolat. Reinoldus de castro Breis, eques insignis, opertum habens caput galea, et lorica indutus, pariter moenia post Godefridum ascendit, donec universi tam equites quam pedites intrare contendunt. Hungari vero videntes animae suae angustias et imminens periculum, ad septem millia conglobantur ad defensionem, ac per aliam portam, quae respicit ad orientem, egressi super verticem praecelsae silicis quam praeterfluit Danubius, et qua ex parte insuperabile erat munimentum, constiterunt. Quorum plurima pars, quae prae angusto aditu per portam velociter effugere nequiverant, ante ipsam januam in ore gladii ceciderunt. Alii, qui in vertice montis liberari sperabant, ab insequentibus peregrinis trucidati sunt, alii, a cacumine montis praecipitati, in ipsius Danubii undis absorpti sunt, sed plures navigio elapsi sunt. Ceciderunt illic circiter quatuor millia Hungarorum; peregrinorum centum tantum, praeter vulneratos, ibidem occisi sunt. Hanc Petrus adeptus victoriam, cum universis suis in eodem castello Malevillae [Semlin] diebus mansit quinque, propter abundantiam alimentorum quae ibi reperit in frumento, gregibus ovium et armentis, et poculorum plenitudine et infinito numero equorum. » (Albert von Aachen, « Alberti Aquensis Historia Hierosolymitana », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, IV, *op. cit.*, I, VII, pp. 276-277).

31. Albert von Aachen, « Alberti Aquensis Historia Hierosolymitana », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, IV, *op. cit.*, I, VII-IX, pp. 276-278.

32. « Hospitatis itaque peregrinis legionibus, ex providentia Petri et majorum consilio fit legatio ad ducem Nichitam, principem Bulgarorum, qui in eadem civitate praesens habebatur, quatenus licentiam emendi cibos acciperent. Quod benigne annuit, sub hac tamen conditione ut obsides ei darentur, ne aliqua injuria aut vis, sicut Belegrove, a tanta multitudine fieret Walterus filius Waleramni de Bretoil castello, quod est juxta Belvatium, et Godefridus Burel de Stampis, duci obsides constituti et dati sunt. His missis et a duce receptis, omnium rerum sufficientia ad emendum undique illis concessa est, et non habentibus unde emerent, plurima largito eleemosynarum a civitate largita est. Hac igitur nocte cum omni tranquillitate peracta, et obsidibus Petro a principe fideliter restitutus [...]. », *ibid.*, I, IX, pp. 278-279.

33. *Ibid.*, I, X-XI, pp. 279-280.

34. *Ibid.*, I, XII, p. 281.

35. *Ibid.*, I, XIII-XV, pp. 282-283.

36. Anne Comnène, *Alexiade*, op. cit., X, VI ; Orderic Vitalis, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, op. cit., IX, III, pp. 490-491.

37. « Interea veritate comperta, exoritur tumultus in populo et unanimiter pedites conveniunt Reinoldum de Breis, Walterum Senzavehor, Walterum quoque de Bretoil et Folckerum Aureliensem, qui erant principes exercitus Petri, quatenus ad vindictam fratrum consurgerent adversus Turcorum audaciam. Sed hi prorsus ituros se negant, donec Petri praesentiam et consilium haberent. Godefridus autem Burel, magister peditum, illorum responsis auditis timidos minime in bello valere tam egregios milites asserens, saepius sermone aspero improperabat viris his qui Turcos persequi in ultionem fratrum caeteros socios prohiberent. Econtra primores legionis contumelias et impropria illius suorumque sequacium ultra ferre non valentes, ira et indignatione graviter moti, ituros se pollicentur adversus Turcorum vires et insidias, etiamsi mori contingat illos in praelio. Nec mora, surgente primo diluculo quartae diei, per universa castra jubentur armari universi equites et pedites, et signis cornicinum intonare, et bellum congregari. Soli inermes et infirmi cum femineo sexu innumerabiles in castris relictis sunt. Armati vero, et universi congregati ad viginti quinque millia peditum et quingentos equites toricatos, viam insistent ad urbem Nicaeam, ut ducem Solymannum et caeteros Turcos, bello lacessentes, in ultionem confratrum cum eis praelium committerent. In sex acies itaque divisi et ordinati, et quibusque vexillis attituli, in dextro et in sinistro incedebant. Vix tria milliaria a portu et statione Civitot processerant, absente et omnia ignorante Petro, per praedictam silvam et montana in vociferatione et tumultu vehementi gloriantes et intonantes, et ecce Solymannus cum omni comitatu suo intolerabili eadem silvam ex fronte altera intraverat, a Nicaea urbe descendens, ut repentino tumultu Gallos in castris incurreret, et nescios ac improvisos in ore gladii universos consumeret atque deleret. » (Albert von Aachen, « Alberti Aquensis Historia Hierosolymitana », in : *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. Occ.*, IV, op. cit., I, XIX, p. 287).

38. *Ibid.*, I, XXI, p. 288.

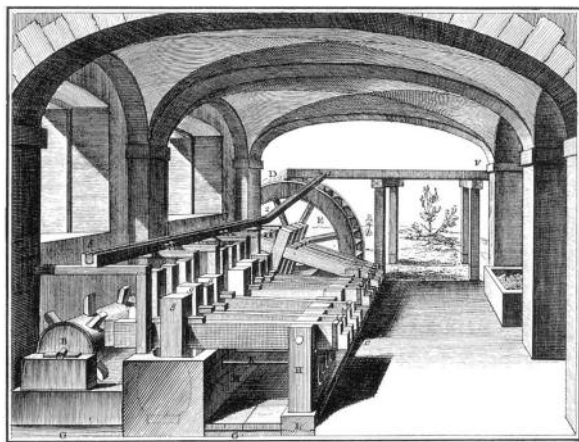


UN MOULIN PAPETIER À ÉTAMPES AU XVI^e SIÈCLE

par Fanny et Bernard Gineste



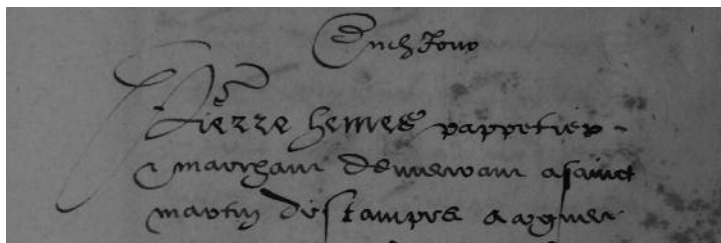
Unique vestige archéologique à Étampes de son ancienne industrie papetière, cette poutre conservée au moulin Badran supérieur, aujourd'hui moulin Paysan, était au départ un arbre à cames. Inséré dans l'axe de la roue, il actionnait des maillets ferrés qui déchiraient le chiffon pour en faire de la pâte à papier.



Moulin à maillets (planche de l'Encyclopédie datée de 1762, où l'on voit en bas à gauche un arbre à cames analogue à celui du moulin Paysan.

Les commencements de l'industrie à Étampes sont très mal connus dans tous les domaines. On sait du moins qu'on y a fabriqué du papier dès le XVI^e siècle³⁹. Un arrêt du Parlement de Paris fait mention le 15 mars 1538 du papier fabriqué à Étampes, dont la qualité ne fait pas alors l'unanimité⁴⁰. Mais tout ce qu'on a trouvé jusqu'ici, c'est le nom de trois Étampeois qualifiés papetiers durant le XVI^e siècle.

En 1549, on trouve en effet mentionné un certain Pierre Hemes, fils d'un défunt Jehan Hemes, qui tient une parcelle dans la censive de Valnay et qui est alors qualifié «pappetier marchand»⁴¹. Douze ans plus tard, en 1561, un document conservé à Chartres nous montre un dénommé «Jehan Haismes, marchand papetier demourant à Estampes», probablement fils du précédent, en train d'y acheter des chiffons, qui sont alors la matière première principale des papetiers⁴² ; mais on ne sait pas pour quel moulin. Enfin, en 1583, un certain Jehan Olivier, papetier à Saint-Martin, est mentionné comme tenant à son tour une terre dans la censive de de Valnay⁴³.



Extrait du censier de Valnay pour 1549 conservé aux Archives municipales d'Étampes :
« Pierre Hemes pappetier marchand demourant à Saint Martin d'Estampes. »

1. Une nouvelle piste

Quelles pistes suivre pour étoffer un peu nos connaissances en ce domaine ? Pour l'instant, on peut du moins utiliser les registres des baptêmes de Saint-Martin qui se trouvent aux Archives municipales d'Étampes. Leurs premiers feuillets conservés commencent en 1565. Malheureusement ils sont lacunaires, difficiles à lire, et ne précisent que très rarement le métier des parents et des témoins. C'est pourquoi personne jusqu'ici ne semble les avoir compulsés ni utilisés pour ce qui est de cette période⁴⁴.

Aussi avons-nous eu l'idée, ma fille Fanny et moi-même, d'explorer dans le même temps une source complémentaire jusqu'ici complètement négligée, celle des filigranes. Depuis le XIII^e siècle en effet, les papetiers marquent chacune des feuilles qu'ils produisent d'un dessin qui ne se voit qu'à contre-jour. Nous sommes partis de l'idée que c'est à Étampes même que nous avons le plus de chance de trouver du papier fabriqué à Étampes, et nous avons décidé de répertorier les filigranes de tous les papiers du XVI^e siècle conservés aux Archives municipales.

A l'aide d'un petit engin de notre fabrication, nous avons photographié tous ceux que nous avons trouvés aux Archives municipales d'Étampes, soit environ une trentaine. Ensuite, nous sommes allés



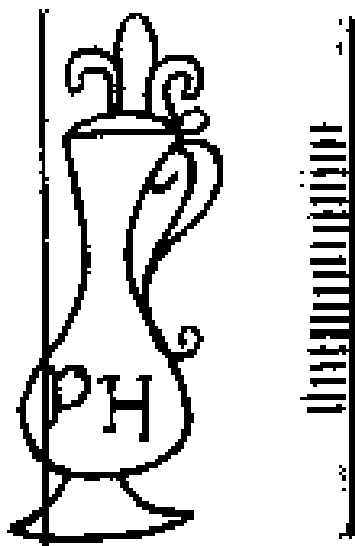
Feuillet d'un registre des contrats tenu par le notaire étampoïs Michel Loyseau en 1542-1544 et portant le filigrane de Pierre Hesmes (AD912E 59/6)

sonder, aux Archives départementales de l'Essonne, les fonds de la censive étampoise de Longchamp ainsi que les minutes et registres des notaires étampoïs du XVI^e siècle, ce qui a presque doublé notre moisson de filigranes. Puis nous nous sommes reportés au dictionnaire de référence qui a été composé par Charles-Moïse Briquet au début du XX^e siècle, et qui en répertorie plus de 20,000. Il a heureusement été récemment mis en ligne par un institut autrichien⁴⁵, ce qui a fait de ce travail, d'une certaine manière, un jeu d'enfant.

La plupart des filigranes que nous avons ainsi répertoriés appartiennent à des types déjà connus et ne sont visiblement pas d'origine étampoise. Rien de plus normal. La demande locale est forte : la ville d'Étampes est le siège d'un comté puis d'un duché, d'un bailliage, d'une prévôté, d'une élection, d'un grenier à sel, d'un archidiaconé et d'une municipalité, sans parler d'un collège, de six paroisses, de deux chapitres, de nombreux offices royaux, de seigneuries et d'études notariales dans la ville et l'arrière-pays, toutes administrations et institutions grandes consommatrices de papier. Avant le XVI^e siècle on en importait la totalité, de Champagne surtout mais aussi d'ailleurs⁴⁶. Au XVI^e siècle l'essentiel du papier consommé à Étampes reste importé de centres de production extérieurs. Il apparaît cependant qu'il existe bien désormais des papetiers étampoïs, dont l'un exporte même son papier au-delà des limites du bailliage. C'est ce que montrent de nouveaux filigranes visiblement locaux, presque tous ignorés jusqu'ici, et non encore identifiés pour les autres.

2. Pierre Hesmès

« *Filigranes du papetier Pierre Hesmès.* »



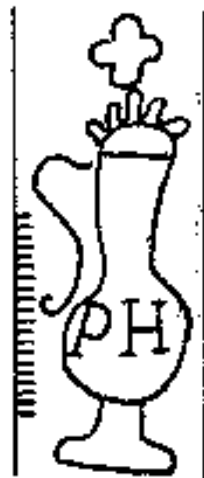
Paris (bureau de la ville), 1539.



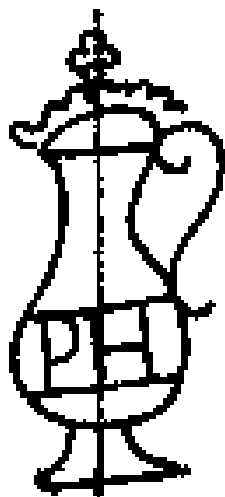
Étampes (étude Bryon), vers 1542.



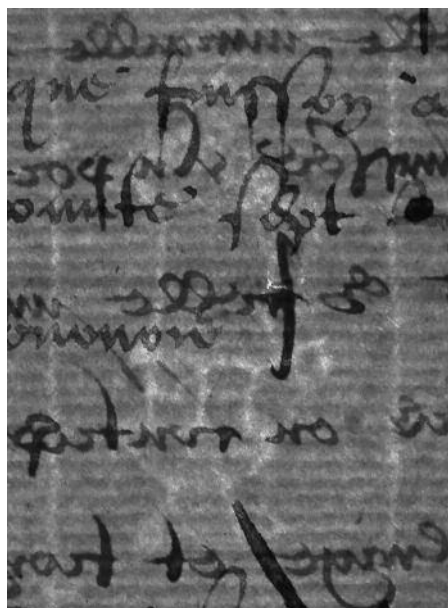
Étampes (étude Loyseau), vers 1543.



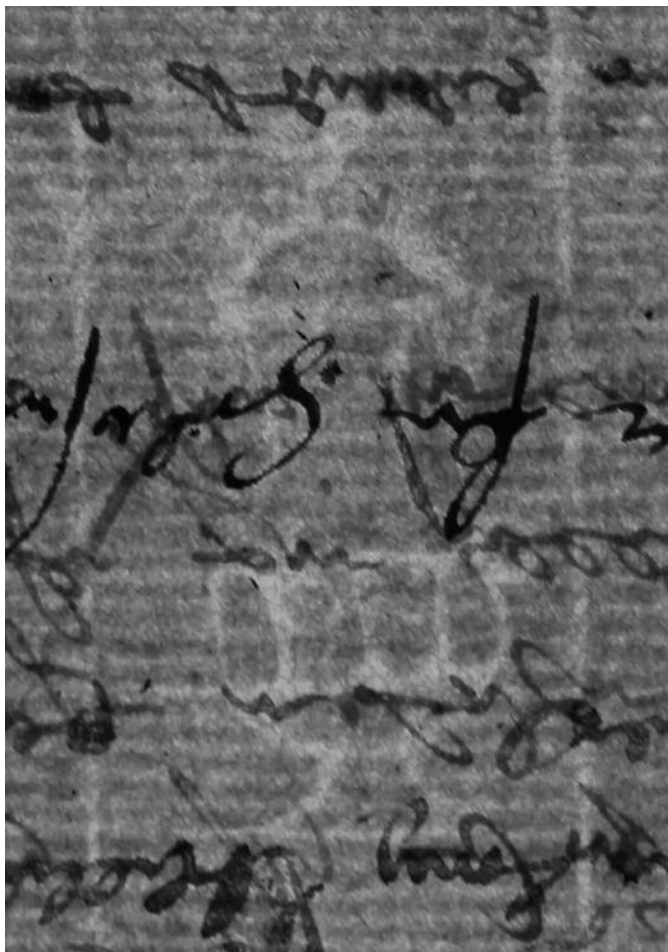
Orléans (déclarations), 1543.



Paris (bureau de la ville), 1555.



Étampes (rapport d'experts), 1560.



Étampes (censier de Longchamp), 1561.

La première de nos trouvailles est celle du filigrane de Pierre Hesmes, sous différentes formes, de 1542 à 1561.

De 1542 à 1544, on trouve à Étampes, dans les registres des notaires Jean Bryon⁴⁷ et Michel Loyseau⁴⁸, un papier dont le filigrane figure un Pot d'étain au couvercle langueté sommé d'un fleuron, portant sur sa panse les initiales PH.

On le retrouve encore dans un rapport d'experts relatif à des travaux à faire au port d'Étampes en juillet 1560⁴⁹, et pour finir dans le registre de la censive de Longchamp pour 1561⁵⁰.

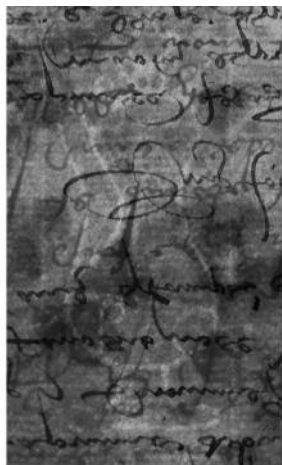
Briquet connaissait déjà trois variantes de ce filigrane aux initiales P. H., sans savoir à qui l'attribuer (n° 12796 à 12798). La première variante est attestée à Paris en 1539 par un compte-rendu des *Audiences* du bureau de la Ville : le pot est sommé d'une fleur de lys⁵¹. La deuxième en Orléanais en 1543 par des *Déclarations en la ville d'Orléans*⁵² : le pot est sommé d'un fleuron; c'est très exactement le type que nous trouvons à Etampes la même année 1543 chez le notaire Loyseau. La troisième variante connue de Briquet est attestée en 1555 à Paris, à nouveau par un compte-rendu des *Audiences* du Bureau de la Ville: les initiales PH sont placées sur un bandeau traversant la panse du pot; c'est précisément le type qu'on retrouve ensuite à Etampes en 1560 et 1561^{52b}.

Le travail minutieux et colossal de Briquet porte désormais ses fruits au moins à Étampes, près d'un siècle après sa mort, combiné avec les trouvailles d'autres chercheurs et les nôtres : nous voyons maintenant se dessiner la carrière d'un papetier étampois du XVI^e siècle.

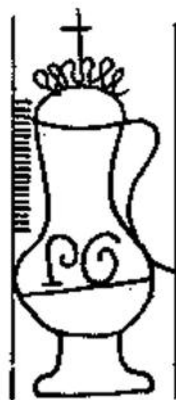
Pierre Hesmes a donc été en activité à Étampes au moins de 1542 à 1561. Le papier qu'il produisait a été utilisé non seulement sur place mais encore, au moins de 1543 à 1555, dans un rayon de 50 km, au sud jusqu'à Orléans, et au nord jusqu'à Paris. Pour alimenter cette production supérieure aux besoins locaux, il n'est pas étonnant qu'on soit allé jusqu'à Chartres rechercher la matière première nécessaire.

3. Un prédécesseur non identifié : P. G.

Nous venons de voir que le filigrane de Pierre Hesmes n'est pas attesté dans l'état actuel de notre documentation avant 1539, tandis que l'on mentionne à Paris le papier d'Étampes dès 1538, ce qui permet de supposer que Hesmes n'a pas été le tout premier des papetiers étampois.



Étampes (étude Aquart), 1533.



Paris (bureau de la ville), 1539.

Précisément nous trouvons vers 1533 que l'un des papiers utilisés par le notaire étampois Mathurin Aquart porte un filigrane du même type, Pot d'étain au couvercle langueté sommé d'un fleuron, mais alors portant sur sa pansé les initiales PG⁵³. Or ce type est également connu de Briquet, qui ne l'a trouvé qu'à Paris, en 1539, utilisé par les mêmes services municipaux que le papier en PH⁵⁴ en 1539 et 1555. Comme on ne le trouve, pour l'instant du moins, qu'à Étampes et Paris, et comme, par surcroît, ces initiales ne correspondent à aucun des papetiers connus de l'importante papeterie voisine d'Essonne, qui ont été catalogués récemment par Karine Berthier⁵⁵, il est raisonnablement permis de supposer que nous sommes bien là en présence du prédécesseur de Pierre Hesmes.

Pour l'heure, nous n'avons rien trouvé sur de plus à son sujet, mais nous ne désespérons pas à l'avenir de pouvoir l'identifier d'une manière ou d'une autre. Revenons maintenant à Pierre Hesmes, qui paraît disparaître en 1561, et surtout à ses successeurs.

4. Jean Hesmes

Un certain Jean Hesmes, comme nous l'avons dit, est mentionné en 1561 comme achetant à Chartres des chiffons qui lui serviront à fabriquer du papier à Étampes. C'est sans doute le fils de Pierre⁵⁶. Dans un des premiers feuillets conservé du registre des baptêmes de Saint-Martin, on le voit faire baptiser l'un de ses propres fils : « Le XIX^{me} jour de septembre [1565] a esté baptizé Joachim fils de Jehan Hemes et de Perrinne Cyrade. Ses parins messire Joachim Charpentier prebstre curé de la dite église et sire Pierre Hemes prebstre, ses marinnnes [sic] Jehanne Lancerem. »

On a remarqué que le parrain est un prêtre qui s'appelle aussi Pierre Hesmes. Ce doit être le fils aîné du papetier Pierre Hesmes I, le frère de Jean, et l'oncle de l'oncle de l'enfant baptisé. Jean Hesmes fait encore baptiser un fils Cancien le 2 août 1568 (la marraine étant une certaine Marie Hesmes)⁵⁷, et une fille Claudine le 26 septembre 1569 (une des marraines étant une certaine Perrine Hesmes, dont le prénom est la forme féminine de Pierre, encore marraine le 30 avril 1569, peut-être sœur de Jean et Pierre II)⁵⁸. Enfin « Jehan Heme » se porte lui-même parrain à Saint-Martin le 1^{er} octobre 1569. Le registre signale plusieurs autres membres de cette famille⁵⁹.

Malheureusement il ne subsiste aucun registre des mariages ni des décès de cette époque. Cependant on doit bien constater que la famille Hesmes n'est plus représentée dans la suite parmi les papetiers étampois. De plus nous n'avons pour l'instant repéré aucun filigrane attribuable à Jean Hesmes⁶⁰. Il est possible que les troubles des guerres de religion qui frappèrent durement Étampes à partir de 1562, et notamment le quartier de Saint-Martin, aient interrompu la production papetière de leur moulin. Mais il est possible également que Jean Hesmes n'ait été en fait qu'un garçon papetier, et que la propriété du moulin ne soit pas passée au fils de Pierre, mais à l'un de ses gendres.

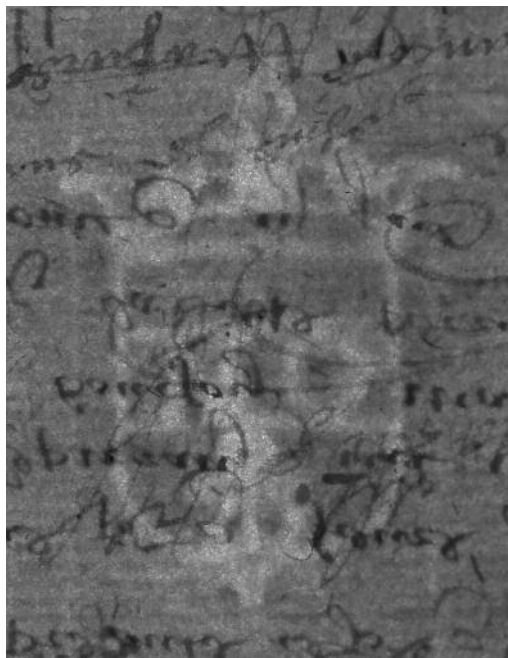
5. Jean Olivier et ses descendants

Un Jean Olivier, rappelons-le, est mentionné comme papetier à Saint-Martin en 1583 par le censier de Valnay, comme l'était avant lui Pierre Hesmes en 1549. Il y a donc toute apparence qu'il fut le gendre de Pierre Hesmes.

Le registre de Saint-Martin confirme cette hypothèse en montrant que son épouse était une certaine Jeanne Hesmes⁶¹. Autre preuve : le censier des Longs, à une date flottant entre 1565 et 1572,

mentionne côte à côte ces deux censitaires : « la veuve de Pierre Hemes; Jean Olivier »⁶² ; indice qu'ils tiennent là aussi un bien en commun ou bien réparti, après la mort de Pierre Hemes, entre sa veuve et son gendre.

Cependant nous ne trouvons pas non plus de filigrane qui puisse correspondre à Jean Olivier, et Briquet ne connaît pas non plus de Pot d'étain portant les initiales IO ou JO, ce qui semble indiquer que ce gendre de Pierre Hemes n'avait pas lui non plus hérité du moulin de son beau-père.



Étampes (censier de Longchamp), 1561.

C'est seulement au début du XVII^e siècle, à partir de 1611, que le registre des baptêmes de Saint-Martin atteste un blason couronné portant, au-dessus d'une fleur de lys, dans un bandeau, les lettres NO, type inconnu de Briquet et donc apparemment local. Il *peut* s'agir des initiales d'un certain Nicolas ou Noël Olivier, peut-être fils de Jean Olivier. La dynastie continue de fait avec « Toussaint Olivier marchand papetier » en 1652⁶³, puis « Cantien Ollivier, marchand papetier, demeurant au moulin de la Piroitte » en 1668⁶⁴ et 1669⁶⁵, décédé en 1675⁶⁶.

On peut déjà en inférer avec beaucoup de probabilité que ce moulin de la Pirouette était déjà celui que tenait Pierre Hemes I en 1543.

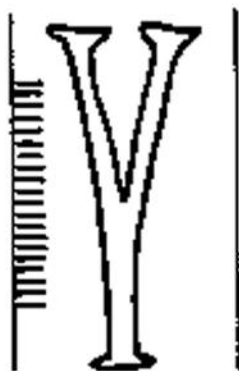
Cependant la question se pose de savoir à qui était passé le moulin de Pierre Hemes de 1561 à 1611. Une hypothèse se présente, ou plutôt nous est clairement suggérée par les filigranes étampoïs de cette époque.

6. Les Yvernette

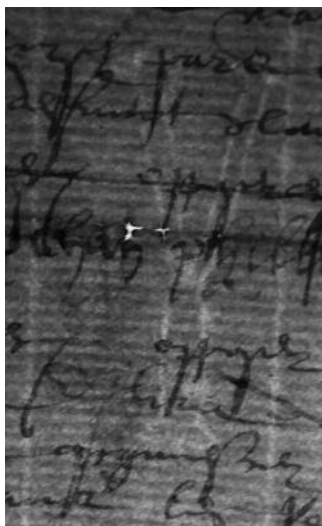
« *Filigranes de la famille Yvernette.* »



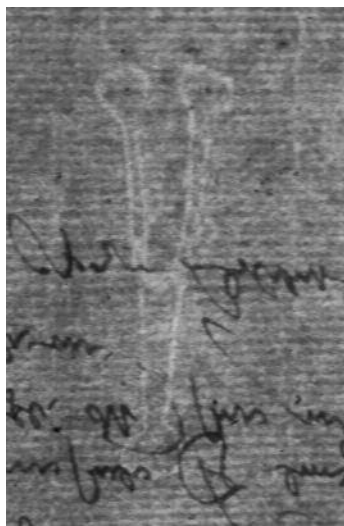
Étampes (censier de Longchamp), 1561.



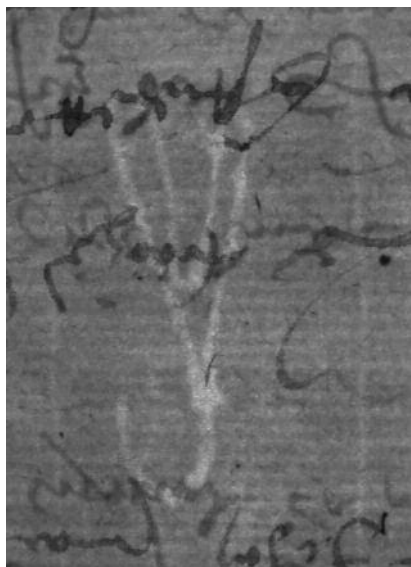
Paris (bureau de la ville), 1562.



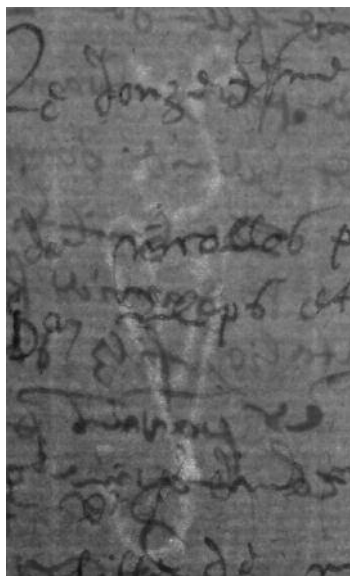
La Ferté-Alais (minute de notaire, 1563.



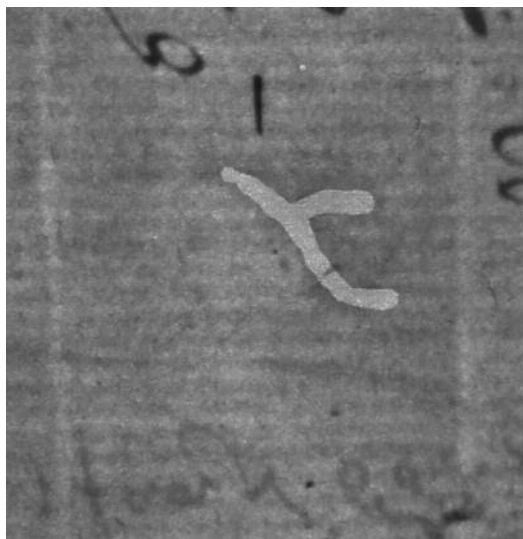
Étampes (censier de Longchamp), 1564.



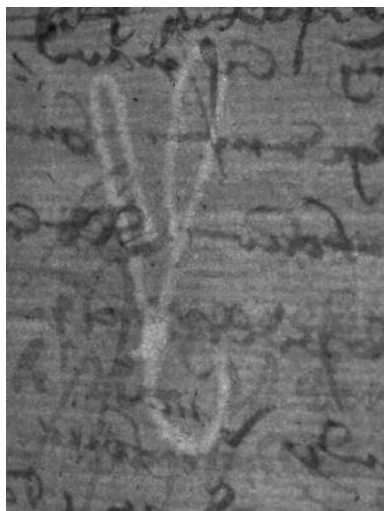
Étampes (registre de St-Martin), 1572.



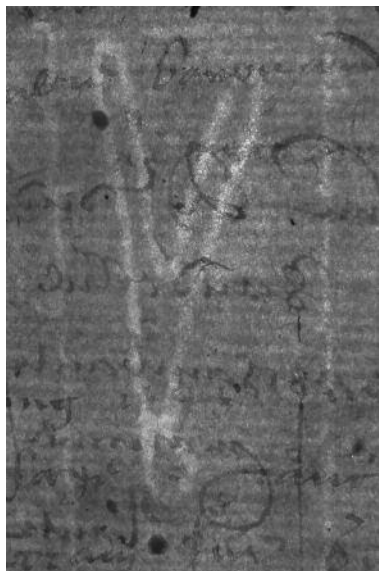
Étampes (registre de St-Martin), 1572.



Étampes (registre de St-Martin), 1582-1596.



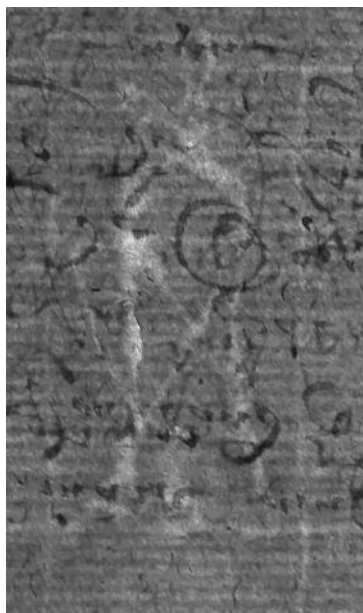
Étampes (compte municipal), 1583.



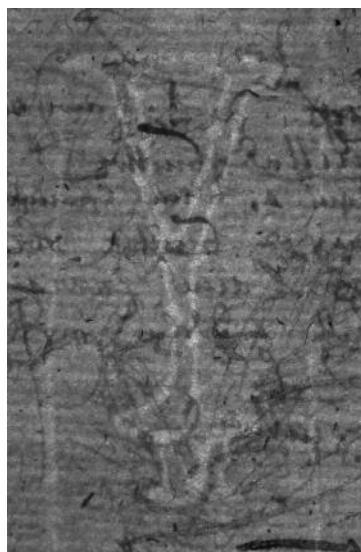
Étampes (registre de St-Martin), 1594-1604.



Étampes (registre de St-Pierre), 1601.



Étampes (registre de St-Pierre), 1609.



Étampes (registre de St-Martin), 1616.

En effet, approximativement pendant la même période, c'est-à-dire précisément de 1561 à 1616, nous avons trouvé, avec de nombreuses variations de forme, un autre filigrane intéressant, qui nous révèle l'existence d'une famille de papetiers étampois jusqu'ici inconnus.

Il s'agit de la lettre Y, déclinée sous différentes formes. Briquet connaît bien quelques filigranes constitués d'un Y, mais sous des formes nettement différentes, et d'ailleurs à des dates et dans des zones de diffusion différentes et incompatibles avec nos Y étampois, sauf pour l'un qui n'est pas le moindre.

On trouve ce Y d'abord à Étampes en 1561, date de la dernière apparition connue du filigrane en PH, et en alternance avec lui, dans un registre de la censive de Longchamp qui a été tenu entre 1561 et 1564⁶⁷ : c'est une majuscule au jambage vertical.

Cette première forme du Y étampois est aussi la seule que connaisse Briquet, qui l'a trouvée à Paris en 1562, sur un papier utilisé par les mêmes services municipaux que les papiers de P.G. et de P.H., à savoir les Audiences du Bureau de la Ville⁶⁸. D'emblée donc ce filigrane se présente comme celui du successeur de P.G. et de Pierre Hesmes.

Une légère variante du même Y est encore attestée en 1563, sur un papier apparemment isolé dans une liasse de minutes d'un notaire de la Ferté-Alais⁶⁹.

Un autre feuillet du censier de Longchamp de 1561-1564 présente un curieux Y dont les trois extrémités forment des sortes de boules.

Notre Y apparaît ensuite sous une autre forme sur divers papiers utilisés à Étampes à partir de 1572, notamment au registre des naissances de Saint-Martin, mais aussi dans des comptes municipaux⁷⁰, par exemple en 1583. Le jambage en est incurvé, en forme d'hameçon.

Dans une variante représentée seulement par deux feuillets du même registre des baptêmes, vers 1572, ce même Y est surmonté d'une lettre qui semble bien un I ou J minuscule cursif⁷¹, qui représente sans doute le prénom de notre papetier.

Dans une troisième version, à nouveau dans le registre de Saint-Martin, à partir de 1582, et encore en 1596, le Y est beaucoup plus petit, et couché sur le côté.

Dans une quatrième version, attestée de 1594 à 1604 dans le registre des baptêmes maintenant de Saint-Pierre d'Étampes, le jambage est réduit à un moignon, à moins qu'il ne s'agisse à nouveau d'un hameçon, de taille très réduite.

Cinquième version, en 1601, toujours au registre de Saint-Pierre : c'est maintenant un Pot d'étain d'une facture maladroite, portant un petit Y sur son renflement supérieur.

Sixième version, toujours au même registre, en 1609 : c'est encore un Pot, mais d'une facture encore plus sommaire, et languetée, qui porte le Y cette fois sur sa panse.

Septième version, au registre de Saint-Martin, en 1616 : grand Y majuscule imitant un caractère d'imprimerie avec empattements, assez proche du Y de 1561, mais maintenant posé sur un petit M majuscule.

Les patronymes commençant par cette lettre ne sont pas si fréquents que d'autres. Par ailleurs les archives de l'Hôtel-Dieu d'Étampes gardent mémoire de la location du moulin de l'Hospice, dans la paroisse de Saint-Martin, en 1587, à un certain meunier Martin Yvernette⁷², visiblement de la même famille. On remarque qu'en 1605 le dit moulin de l'Hospice est loué à un meunier⁷³ d'une autre famille ce qui explique sans doute qu'on trouve en 1616 un filigrane en MY : notre Martin Yvernette doit entre-temps être revenu au moulin papetier tenu par sa famille depuis 1561 — à moins qu'il ne s'agisse d'un Martin Yvernette III.

La présence de cette famille Yvernette est bien attestée à Saint-Martin depuis au moins 1500⁷⁴ et encore au XVII^e siècle. Nos papetiers font partie des nombreux Yvernette qui y vivent alors, sans qu'on connaisse exactement leurs liens de parenté. Par exemple un Claude Yvernette fait baptiser son fils en 1567⁷⁵, et un Guillaume Yvernette son fils Pierre 18 février 1570, le parrain étant un Cancien Yvernette, déjà parrain le 24 septembre 1568.

Mais notre attention est attirée surtout par un certain Martin Yvernette qui fait baptiser son fils Claude à Saint-Martin en 1566, le parrain étant un greffier du bailliage⁷⁶. C'est sans doute le père du Martin de 1587 et 1616. Nous trouvons également un Jean Yvernette qui fait baptiser sa fille Loyse le 17 juin 1576. C'est le seul dont les initiales correspondent au filigrane à deux lettres de 1572, JY.

On peut donc supposer avec assez de vraisemblance le scénario généalogique suivant, qui demanderait naturellement à être confirmé par d'autres indices : Martin Yvernette aurait tenu un moulin papetier à Étampes à partir au moins de 1561, sans nul doute celui de Pierre Hesmes qui précisément semble disparaître cette année-là. Son fils Jean Yvernette semble lui avoir succédé en 1572, puis, après peut-être un intermède où le moulin aurait été tenu par un certain NO, son autre fils Martin II au début du XVII^e siècle, à moins qu'il ne s'agisse de son petit-fils.

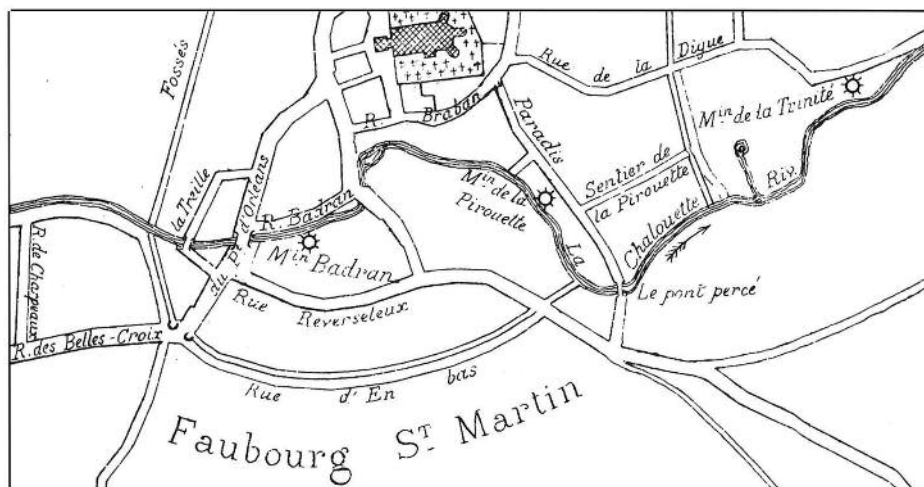
7. De quel moulin s'agissait-il ?

Nous savons qu'au XVIII^e siècle il y a eu jusqu'à trois moulins papetiers sur la Chalouette⁷⁷. Combien y avait-il au XVI^e siècle ? Tout au long de notre enquête nous n'avons rencontré avec certitude que des papetiers qui *semblent* tous se succéder dans le même moulin. C'est pourquoi nous n'avons pour l'instant aucune raison de supposer qu'il y en avait alors davantage. Bien plus, nous trouvons dans le Censier de la fabrique de Notre-Dame pour l'année 1593 (en cours d'édition), mention d'un acte passé en la maison du papetier à Saint Martin (n°82), sans plus de précision, indice clair qu'il n'en est alors qu'un seul à Étampes.

S'agissait-il du moulin Badran (aujourd'hui moulin Paysan), dont l'existence est attestée depuis au moins 1406⁷⁸, et qui produisait lui aussi du papier au XVIII^e siècle ? Quoiqu'on ne puisse l'exclure, rien ne l'indique spécialement⁷⁹. D'ailleurs le moulin Badran paraît toujours avoir été autant farinier que papetier.

Il en va de même pour le moulin de la Trinité. Il est clairement qualifié moulin à papier en 1735⁸⁰, mais un texte de 1543 mentionne encore qu'il jouit du privilège de « chasse du blé à une bête »⁸¹, c'est-à-dire de s'alimenter en blé à moudre dans le bailliage avec ce que pouvait porter une seule bête de somme. Au cours du XVII^e siècle encore, ses tenanciers sont presque toujours qualifiés meuniers, c'est à dire en 1654, en 1661 et à nouveau 1690, et une seule fois papetier, en 1674⁸².

En revanche le moulin de la Pirouette, dont aucune source médiévale connue ne signale l'existence, n'est jamais mentionné que comme papetier au XVII^e siècle. Il ne devient un moulin à farine que vers le milieu du XVIII^e siècle. Or la diffusion importante du papier de Pierre Hesmes, et déjà de son prédécesseur P. G. en 1539 puis de son successeur Yvernette, alimentant largement Étampes et rayonnant jusqu'à La Ferté-Alais, Paris et Orléans, suppose bien un moulin entièrement voué à la production du papier. Nous observons de plus que ce moulin est aux XVII^e et XVIII^e siècles entre les mains de la famille Olivier, qui s'était alliée dès avant 1565 à la famille Hesmes, et vraisemblablement aussi à la famille Yvernette.



Les trois moulins papetiers étampoïs du XVIII^e siècle, sur la rivière Chalouette, au faubourg Saint-Martin d'Étampes.

Conclusion

En conclusion, tout laisse à penser, dans l'état actuel de notre documentation, que c'est le moulin de la Pirouette qui fut le premier moulin à papier d'Étampes, et qu'il le fut dès son origine, origine qui ne doit remonter avant le deuxième quart du XVI^e siècle.

Il semble que la période catastrophique pour Étampes des guerres de religion, à partir de 1562, ait momentanément contrarié l'essor de la papeterie locale : elle poursuit son activité, mais — sous réserve de nouvelles découvertes toujours possibles — on ne trouve plus de trace de son rayonnement en dehors du bailliage dans la deuxième moitié du XVI^e siècle.

Nous proposons pour conclure, et sous réserve de correctifs ultérieurs, la liste suivante des premiers papetiers d'Étampes qui tinrent le premier moulin papetier d'Étampes, sans doute celui de la Pirouette :

...1533-1539...	P. G.	Étampes, Paris
...1542-1561	Pierre Hesmes	Étampes, Paris, Orléans
1561-...	Martin Yvernette I	Étampes, Paris, La Ferté Alais
...1572...	Jean Yvernette	Étampes
...1583...	Jean Olivier, gendre de Pierre Hesmes (garçon papetier ?)	
...1594-1609...	Famille Yvernette	Étampes
...1611... (?)	N. O. (probable membre de la famille Olivier)	Étampes
...1616...	Martin Yvernette II (après avoir tenu le moulin de l'Hospice en 1583)	Étampes

La recherche historique est par définition un chantier permanent⁸³. Bien des données restent à préciser, voire à vérifier, dans le domaine pourtant limité que nous venons d'explorer⁸⁴. Il faudrait aussi étendre l'enquête aux deux siècles suivants⁸⁵. La moisson attend depuis longtemps ses ouvriers, tant aux archives municipales d'Étampes qu'aux Archives départementales et nationales.

Notes

39. Sur l'histoire du papier à Étampes avant cette époque, voyez Bernard Gineste, « Histoire du papier à Étampes, des origines jusqu'au premier papetier connu », in *Cahier d'Étampes-Histoire* n°11 (à paraître en mai 2013). Nous profitons de cette note pour apporter une précision à ce premier article : le premier filigrane attesté à Étampes, en 1394, représente une guimbarde. Karine Berthier vient de nous préciser qu'il a bien existé une famille de papetiers troyens appelée *Trompe* : il s'agit donc bien d'un papier troyen, puisqu'on appelait originellement la guimbarde *trompe* dans presque toutes les langues de l'Europe.
40. Arrêt du Parlement de Paris, Archives Nationales X.1a 4905, folios 584-588, édité par Egasse du Boullay, *Historia Universitatis*, t. VI, pp. 313-319, cité par Henri Stein, in *Annales du Gâtinais* t. 12, 1894, pp. 346-347 : « le papier qui se fait maintenant et se vend et se débite en ce royaume, mesme ès moulins à papier de Troye, Essonne [sic], Corbeil, Dreux, Estampes et autres lieux, n'est communément bon, loyal ny marchand, ny de qualité et quantité qu'il doit estre. »
41. Mention repérée par Michel Martin (*Cahier d'Étampes-Histoire* n°10, p. 18) aux Archives municipales d'Étampes (AME), AA 405.
42. Maurice Jusselin : « Achat de chiffons à Chartres par un papetier d'Étampes en 1561 », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1936, rééd. *Corpus Étampois*, www.corpusetampois.com/che-16-jusselin1936papetier1561.html.
43. Censier conservé à Chamarande aux Archives départementales de l'Essonne (ci-après : AD91), 136J 16, cité par Michel Martin (*ibid.*).
44. Charles Forteau en qualifie les actes un peu vite « sans grand intérêt pendant des années » (*La paroisse de Saint-Martin*, Étampes, Librairie historique, 1912, p. 3)
45. www.ksbm.oeaw.ac.at/_scripts/php/BR.php
46. Bernard Gineste, « Histoire du papier à Étampes ... », op. cit.
47. Archives départementales de l'Essonne (AD91) 2E 59/5.
48. AD91 2E 56/6.
49. AME AA 129.
50. AD91 E 3900.
51. Archives nationales Z.IH 40 B
52. AD45 A 1858, document depuis détruit, par le bombardement allemand de 1940.
- 52b. Archives nationales Z.IH 43.
53. AD91 2E 59/3.
54. Briquet n°12.795 : *Bureau de la Ville*. Audiences (Archives nationales Z.IH 31).
55. Karine Berthier, « Les moulins à papier d'Essonnes : origine et production XIV^e-XVII^e siècles », in *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix* t. 79 (2009), pp. 45-64.
56. On notera d'ailleurs que le père de Pierre Hemes, mort avant 1549, s'appelait déjà Jean, d'après le censier de Valnay ; la mère de sa femme s'appelait Agnès Charpentier (AME AA 405 f°239v°).
57. « Le second jour du mois d'aust [1568] fut baptisé Cancien filz de Jehan Hemes et de Perinne Cyrade sa mere. Les parins Cancian [illisible], Symon [illisible], la marine Marie Hemes. - [Signé:] C. Hemery. »
58. « Le XXVI^e du dict mois [de septembre 1569] fut baptisée Claudine fille de Jehan Hemes et de Perrine Cyrade sa mere. Le parain Claude Marchant, les marines Katherine Forest et Perine Hemes. - [Signé:] C. Hemery prebstre [paraphe]. »
59. Parrain les 22 juillet 1566 et 9 janvier 1568, Étienne Hemes fait lui-même baptiser le 22 septembre 1566 son fils Étienne II, dont le parrain est un troisième Étienne Hemes ; puis le 23 août 1570 sa fille Jeanne. Notons encore une François Hemes mentionné le 20 octobre 1566, un Anthoine et une Avoye Hemes parrain et marraine le 12 juillet 1568, une Marion Hemes (peut-être la même que Marie) mariée à Nicollas Fontaine père d'Estienne baptisé le 16 mars 1569, aussi marraine le 9 décembre 1569.
60. Briquet connaît bien deux filigranes du même genre en IH, mais les dates ne correspondent pas, l'un attesté à Saint-Denis en 1529, puis au camp de Giray en 1554 et à Paris sans date (n°12750) ; l'autre à Moscou en 1594 (n°12751). Le prénom *Jean* est alors le plus fréquent de tous et de très loin.

61. « Le XVI^{me} jour du dit mois [de décembre 1566] a esté baptizé Gabriel Olivier filz de Jehan Olivier et de Jehanne Heme sa mere. Ses parains Symon Robelin et Michel Le Coup, sa marreinne Gabrielle Mereau. [Signé:] J. Douppilieres [paraphe]. »
62. *Inventaire-Sommaire des archives départementales de Seine-et-Oise, série E*, p. 332 (E. 3934*).
63. AD91 2E 48/114 selon Michel Martin, *Cahier d'Étampes-Histoire* n°10, p. 18.
64. Charles Forteau, *Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix (SHACEH)* 19 (1913), p. 22.
65. Les autres Y connus de Briquet sont du XV^e siècle, de forme gothique ou bien présentant une queue qui serpente.
66. AD91 66/100 cité par Michel Martin, article cité.
67. AD91 E 3900.
68. Briquet
69. AD91 2E 26/11. Il nous a été aimablement signalé et montré par Pascal Herbert, excellent connaisseur des fonds notariaux essonniers.
70. Par exemple en 1583 (Archives municipales AA 133).
71. Rappelons qu'au XVI^e siècle on ne distingue pas ces deux lettres.
72. Charles Forteau, in *SHACEH* 9 (1903), pp. 115-116, rééd. *Corpus Étampois*, www.corpusetampois.com/ceemoulin-delhospice.html#forteau1903.
73. Forteau, *ibid.*
74. *Déclaration des hôtes de Notre-Dame*, éd. Gineste n°255 (édition en cours dans Archi-V).
75. « Le premier jour d'aust mil cinq cens soixante et sept fut baptizé [raturé : Berth] Bertran Yvernette filz de Claude Yvernette, sa mere Denise Motheux, les parrins [raturé : Bertran] Mathurin Berthran, Estienne Pesard, la marine Guillemette Moynet. — [signé :] J(oachim) Bruyant (vicaire) [paraphe] ».
76. « Le XX^e jour du dit mois [d'octobre] a esté baptizé Claude Ivernette fils de Martin Yvernette et de Martinne Durand. Ses parins maistre Claude Bon greffier de la prevosté d'Estampes et Jehan Guillet, ses marrines [sic] Pernette Legendre femme de François Hemes. »
77. Voyez les compilations en ligne consacrées par le *Corpus Étampois* à chacun de ses moulins : Paysan *alias* Badran supérieur, de la Pirouette et de la Trinité.
78. AD91 42H 1.
79. Cependant Karine Berthier nous a indiqué, au moment où cet article était sous presse, qu'elle a trouvé mention dans un document du XVIII^e siècle, aux Archives nationales, d'une tradition selon laquelle ce moulin aurait été papetier dès le XVI^e siècle.
80. Archives nationales R4/952 (texte qui nous a été signalé par Karine Berthier et qui a été saisi dans notre page www.corpusetampois.com/cee-moulinelatrinite.html).
81. Selon Fleureau, *Antiquitez d'Estampes*, pp. 462-463.
82. Charles Forteau, *SHACEH* 19 (1913), p. 22.
83. Presque aucune de nos trouvailles n'auraient été possibles sans les patientes recherches préliminaires de Charles-Moïse Briquet, Charles Forteau, Maurice Jusselin et Michel Martin.
84. Spécialement dans les vingt cartons de fonds notariaux étampois du XVI^e siècle qui sont conservés aux Archives départementales de l'Essonne, à Chamarande.
85. On sait que Jean-Étienne Guettard s'est notamment intéressé à la papeterie, et qu'il mentionne en passant les moulins à papier de sa ville natale.

LE TRAITEMENT DES MALADIES MENTALES PAR LA JUSTICE À LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

par Michel Martin

Les comportements bizarres et éventuellement criminels peuvent être mis sur le compte d'une maladie mentale, mais ce n'est pas toujours le cas. Nous allons examiner quelques faits. Le nombre de cas n'est pas élevé : une douzaine pour les bailliages d'Étampes, de Dourdan et de la Ferté-Alais, et quelques justices féodales entre 1652 et 1789. Certains comportements criminels n'ayant pas été envisagés comme résultant d'une aliénation mentale ont envoyé leur auteur à l'échafaud. Nous commençons par l'un d'entre eux, car l'interrogatoire du coupable est pertinent.

Un violeur assassin et nécrophile à Étampes

Depuis 1746, l'on découvre au matin dans les cimetières étampois des cadavres féminins exhumés pendant la nuit suivant l'enterrement. En 1748, Pierre Legrain est appréhendé en flagrant délit. Nous publions l'interrogatoire le plus significatif extrait d'une centaine de feuillets d'un intérêt mineur pour la plupart⁸⁶.

Le 30 septembre 1748, Pierre Legrain est interrogé sur la sellette (il est torturé) par Louis de Gouberville, président lieutenant général civil et criminel du bailliage.

« Interrogé sur son nom, âge et qualité et demeure.

A dit après serment se nommer Pierre Legrain, dit être âgé de 24 ans, terrassier, demeurant chez Louis Duverger maître charcutier-cabaretier audit Estampes paroisse de Saint-Gilles.

Interrogé pourquoi lui, répondant, a coupé il y a un an ou quinze mois la tête de l'enfant de Dabouvard, chauffournier à St-Martin né du même jour, et ce qu'il a fait de la dite tête après avoir exhumé ledit enfant et lui avoir coupé et s'il n'a pas laissé ses couteaux dans la fosse. A dit qu'il a laissé les deux couteaux dans la fosse, n'a point coupé la tête dudit enfant mais qu'il l'a arrachée en la prenant entre ses pieds en tirant le corps avec les mains.

Interrogé si cet enfant est ou male ou femelle, pourquoi et à l'instigation de qui il a séparé la tête du corps.

A dit qu'il ne sait pas si l'enfant était garçon ou fille, qu'il a réenterré la tête avec le corps dans la fosse avec ses deux couteaux.

Interrogé si lui répondant a pas aussi jeté il y a deux ans un autre enfant dans un puits du faubourg St-Martin, et si cet autre enfant était garçon ou fille, et de son âge.

A dit qu'il l'a jeté dans le puits blanc rue de Paradis, à la porte de Cantien Mercier, qu'il ne sait duquel sexe était ledit enfant qui était haut de trois pieds (environ 90-95 cm) ou environ, ne sait pas l'âge qu'avait ledit enfant.

Interrogé si lui répondant se trouvant un jour dans les champs il y a environ 7 ou 8 ans avec un berger et un charretier ils ne le défièrent pas d'aller baiser une fille qui gardait des vaches. S'il ne leur dit pas qu'il allait y aller, s'il n'embrassa pas la fille, si ne la voyant pas faire des efforts pour se retirer d'entre ses bras il lui mit pas la tête entre ses genoux, lui troussa ses jupes, lui mordit la fesse jusqu'au sang par fureur de ce qu'elle refusait ses embrassements en telle sorte que le berger et le charretier furent obligés de courir à son secours et de se servir de leurs houlette et manche de fouet pour l'obliger à desserrer les dents et lui faire lâcher prise et les dits noms de la fille du berger et du charretier.

A dit qu'il est vrai qu'il y a environ six ou sept ans qu'il a joint une vachère dans les champs qu'il lui a troussé ses cottes, qu'il a embrassé droit devant lui après l'avoir jeté à terre et a joui d'elle, mais qu'il ne se souvient point de son nom, si c'était à St-Mars ou à Ormoy. Lequel n'a vu ni berger ni charretier.

Interrogé si pour jouir de la même façon de la petite fille de Jean Gambrelle, procureur ès sièges royaux, il l'a tiré de dans la bière ou si au contraire il a eu habitude charnelle avec elle dans la dite bière.

A dit qu'il l'a tirée de la bière qu'il la baisée qu'il la promené dans ses bras autour de la fosse, qu'il l'a caressée et baisé et eu habitude charnelle avec elle comme avec toutes les autres qu'il a déterrées à l'exception de la femme de Gagneau dont il a ouvert seulement la bière par les pieds, s'est contenté de lui baiser le gros doigt de pied puis la réenterrée et a perdu son couteau.

Interrogé s'il s'est trouvé seul à toutes ledites exhumations et s'il ne les a pas faites à l'instigation de quelqu'un.

A dit qu'il y a été seul et que ce n'a été à la sollicitation de personne.

Ce fait lui avons présenté un couteau à manche de corne blanche garni de deux yeux de cuivre jaune sur la lame duquel sont gravés les mots Eustache Dubois, cassé de la longueur d'un travers de doigt par le bout que nous l'avons sommé de reconnaître lui appartenir, être celui dont il se servit pour ouvrir le cercueil de la fille Gambrelle et le même qu'il a perdu dans sa fosse, une chemise d'enfant marquée, une couche, une cornette et son béguin le tout à l'usage de la petite fille Gambrelle sur chacune desquelles pièces est apposé le sceau du bailliage et l'avons sommé de les reconnaître pour les linges dont il a dépouillé la dite petite fille Gambrelle, qu'il lui a pris et volé dans sa fosse et dont nous l'avons trouvé saisi le 16 mai dernier au soir lorsque nous l'avons fait arrêter dans la maison de Louis Duverger maître charcutier-cabaretier en cette ville, paroisse St-Gilles.

A dit qu'il reconnaît ledit couteau pour lui appartenir pour être celui dont il se servit pour ouvrir le cercueil de la petite Gambrelle lequel il a perdu dans sa fosse, et lesdites quatre pièces de linge pour celles dans lesquelles était ensevelie la petite fille Gambrelle, qu'il lui a ôtées et que nous avons trouvées dans la paille où il couchait.

Nous lui avons pareillement représenté une moitié de nappe marquée d'un R et d'un C sur laquelle est apposé le sceau du bailliage que nous l'avons sommé de reconnaître pour le suaire dans lequel était ensevelie Marie Anne Marguerite Carré lorsqu'il l'a déterrée, qu'il lui a volé et dont nous l'avons trouvé saisi.

A dit qu'il reconnaissait la moitié de nappe pour être celle dans laquelle était ensevelie la petite fille Carré qu'il lui a ôtée et dont nous l'avons trouvé saisi le dit jour 16 mai dernier, dit qu'il comptait (plusieurs mots illisibles) s'en servir pour raccommode sa chemise. »

Pierre Legrain reconnaît ne pas être repris de justice, assure avoir dit la vérité et après lecture de son interrogatoire il persiste dans ses réponses. Il déclare ensuite ne pas savoir signer.

Il est condamné à l'amende honorable et à la potence ».

Le maître des enfants de chœur grimaçant

Parfois, les manifestations d'une altération des facultés mentales sont moins sévère et même comiques. En 1705, le choriste et maître des enfants de chœur de la collégiale Notre-Dame se contorsionne, grimace et se livre à des pitreries pendant l'office ; il interdit aussi aux enfants de chœur d'obéir à l'officiant. Le chapitre porte plainte et le choriste est emprisonné. Nous en ignorons les suites⁸⁷.

Quelques autres malheureux aliénés

En 1776, Marie Tavet, épouse de Guerton de Sermaises (45), a mis le feu chez ses voisins après d'autres comportements surprenants plus anodins. Au cours de son interrogatoire, elle nie avoir tenté d'incendier la maison voisine, et prétend que ce sont des manifestations de jalousie. Elle soutient que, poussée par le Bon Dieu et la sainte Vierge, elle peut se rendre en marchant à Paris en 2 heures, donc marcher à 40 kilomètres par heure. Ce que lui reproche le voisinage, c'est d'avoir une belle voix. Elle assure aussi être menacée de viol. Pour démontrer ses capacités vocales, elle met fin à l'interrogatoire en entonnant une chanson. Les magistrats n'en tirent rien de plus et constatent sa démente⁸⁸. Trois autres femmes sont aussi expédiées à Bicêtre après diverses facéties. Elles finissent par se promener nues de jour comme de nuit et même à l'église, signe qui, aux yeux des villageois, témoigne manifestement d'une altération du comportement.

Dans un cas, nous pouvons soupçonner des problèmes d'héritage. En 1769, Françoise Hautin, veuve de l'hôtelier Desforges, signale le dérèglement mental de sa fille Angélique. Celle-ci voudrait vendre son héritage, ne se laverait pas, ne laverait pas non plus son linge, et irait dans les rues vêtue de façon inconvenante pour la fille d'un hôtelier aisé, en étant coiffée d'un fichu et en sabots. La mère demande qu'il lui soit interdit de vendre et d'aliéner ses biens. Les magistrats convoquent la famille pour prendre une décision⁸⁹.

Les hommes sont moins souvent reconnus atteints de troubles mentaux. Pourtant, un double et un triple meurtre semblent commis par des sujets dont l'état n'est pas normal, et qui sont néanmoins condamnés à la potence. En revanche, l'altération mentale est constatée chez un jardinier de Chamarande, en 1769. Il refuse de travailler. On le sermonne, il recommence ses activités un court moment, puis récidive. Cette volonté d'oisiveté est interprétée comme un signe évident de démente⁹⁰.

Notes

86 Archives départementales de l'Essonne (désormais ADE), cote B 1266.

87 ADE, B 1592.

88 ADE, B 1339.

89 ADE, B 1306.

90 ADE, B 372.



QUELQUES FAITS DIVERS (1660 – 1689)

par Michel Martin

La cote donnée en tête de chaque évènement est celle du dossier conservé aux Archives départementales de l'Essonne, et l'ordre de présentation est chronologique.

B 1136 (1660)

Une charrette à 4 chevaux en fuite enfonce le carrosse de Mathieu de Saint-Mesmin, à Villesauvage ; un laquais souffre d'une jambe cassée.

B 1568 (1660)

Le curé d'Authon-la-Plaine veut se mêler d'un pugilat au cours duquel le laboureur Pierre Delage blasphème. Celui-ci empoigne une trique et rosse le curé.

B 1151 (1669)

Thomas Migault, lieutenant particulier au bailliage, porte plainte devant le bailli, car il doit instruire l'affaire du viol de Marie Garias, fille d'un archer, par Jacques Briard, ce qui pourrait entraîner une condamnation à mort, mais il a la certitude que Jean Garias (voulant à tout prix marier sa fille à Briard) a pratiqué l'inceste à deux reprises afin de permettre à sa fille de soutenir avec succès les examens médicaux. Même accusé de viol, Briard refuse le mariage.

B 1147 (1666)

Le curé de Bonnes, Jacques Mulot - un Normand -, a permuté de paroisse avec l'ancien curé, mais ce dernier a consenti au changement seulement en échange de 50 livres annuelles que Mulot ne paie plus depuis 1654. En désespoir de cause, il fait saisir les dîmes de Chamarande en 1666. Les grains sont entreposés chez la veuve Phélippon. Le curé et son frère, Joseph, incendient la grange. Le feu réduit en cendre les maisons et dépendances de Clément René, de François Tuault, et de la veuve. Les dégâts sont estimés à 12000 livres par les victimes qui ont perdu leurs grains, vins, meubles, linges et vêtements. Le frère du curé aurait été le principal incendiaire. Il est condamné à la potence. Le curé a certainement été jugé par les tribunaux ecclésiastiques.

B 1149 (1667)

Des cheveau-légers cantonnent en ville, l'un d'eux chez le greffier de la prévôté, Pierre Drouet. Ce soldat met la maison au pillage le 12 février.

Les marguilliers de Notre-Dame ayant empêché les sonneurs de carillonner pour une prédication en août 1667, le chapitre porte plainte.

Un voleur de grand chemin est rompu vif, mais les vêtements du condamné ont disparu. Un coupeur de bourses repéré dans le cimetière de Saint-Martin est soupçonné d'être le coupable, et les sergents sont fortement suspectés d'incompétence.

B 1572 (1672)

Le sous-prieur de Châlo accuse de vol de fumier Cantien Lespinglier, boucher à Châlo, mais celui-ci rosse le sous-prieur et prétend que le fumier lui appartient.

Guillaume Gautier traite de putain l'épouse du maréchal étampois Pierre Hennequin, lequel ne

laisse pas insulter sa femme et prend des coups de pied dans le ventre.

Le pêcheur étampois Lelièvre bastonne le mercier Nicolas Mercier qui a capturé une vingtaine d'écrevisses sur la portion de rivière qu'il a affermée. Mercier porte plainte. Il a tort, et est condamné à 3 livres d'amende pour braconnage, et Lelièvre à 3 livres pour voies de fait.

François Lothain a volé de la toile chez l'hôtelier Jean Chevalier : il est fouetté devant l'hostellerie et condamné à 9 ans de bannissement du bailliage.

B 1162 (1675)

Le Receveur de la terre et seigneurie de Blandy partant en forêt d'Orléans pour rapporter du bois le dimanche, le curé porte plainte en raison de cette atteinte au repos dominical.

Le chapitre de Sainte-Croix d'Étampes est condamné à assister aux processions du chapitre de Notre-Dame.

Charles Cardenne a commis plusieurs vols à Saint-Pierre. Il est condamné à la potence.

B 1168 (1679)

Une invasion de loups se produit entre Chalo, Mérobert, Saint-Escobille, le Plessis-Saint-Benoist et Boutervilliers. Une battue est organisée le 5 juillet 1679.

Le laboureur Jean Meunier, de la Forêt-Sainte-Croix, est condamné à 6 livres d'amende pour avoir injurié Marguerite Millet, veuve d'un gentilhomme de Monsieur, frère du roi.

Théodore Laurent, maréchal de Mespuits, est condamné à 15 livres d'amende pour braconnage.

B 1575 (1682)

Le maçon Buffeto, originaire de Saint-Philibert de Limoges, est condamné aux galères à perpétuité pour vol.

Françoise Riblet, domestique chez le boucher Houssu, est enceinte du meunier Riou. Accouchant clandestinement, elle tue l'enfant et est condamnée à la potence. Riou écope d'une amende.

B 1172 (1682)

Blandin, marguillier de Saint-Gilles, fait du scandale. Il est condamné à 100 livres d'amende.

Un soldat blasphémateur est arrêté et condamné à 2 semaines au pain et à l'eau.

Pierre Lepage, maquignon de Buno, veut enfoncer la porte du presbytère de Prunay.

B 1576 (1684)

Nicolas Drouet, manouvrier de Villeneuve-sur-Auvers, a engrossé Jeanne Regnard, sa belle-fille, qui a déjà donné le jour à un enfant naturel. Les condamnations pleuvent : 9 ans de galères pour Drouet, fouet et bannissement perpétuel pour Jeanne Regnard, et 3 ans de bannissement pour la mère.

Les paroissiens de Brières-les-Scellés étant peu nombreux pendant les vêpres, le curé va les chercher chez le cabaretier Jean Buisson. Indigné de perdre ainsi sa clientèle, Buisson séquestre le curé.

B 1174 (1684)

Le curé d'Arrancourt bastonne Etiennette Gaudrille en raison d'une affaire de dîmes.

B 1576 (1685)

L'huissier Lesourd et son frère rossent la femme du laboureur Raveton de Saint-Martin, fracassent une serrure et arrachent des légumes.

Alexandre Butet, laboureur d'Estouches, blasphème et traite le curé de bougre.

Le compagnon plâtrier Alexandre Delanoue vole des poules au Cygne. Il est condamné au fouet et à 3 ans de bannissement.

B 359 (1685)

L'hôtelier Fleureau (de la poste de Bonnes) traite l'épouse de Louis Brière de « *putain et de reste de bordel* », puis la frappe au bras. Fleureau est condamné à 50 livres d'amende et doit reconnaître publiquement, au presbytère, la probité de l'agressée.

B 359 (1687)

Jean Alexandre, garçon maréchal âgé de 22 ans, reste caché dans le château de Chamarande pendant 36 heures, puis - dans la nuit du dimanche au lundi (5/1/87) - vole de l'argenterie (4 fourchettes et 4 cuillers). Un Limousin marié à Etréchy, André Pattin, accepte de cacher le butin, mais se montre trop bavard. Le 23 janvier, Alexandre est condamné à la corde, la potence étant installée devant l'entrée du château, puis le corps pendu au gibet de la justice. Le receleur est admonesté à l'auditoire et doit s'engager à ne plus recevoir de tels cadeaux empoisonnés. Aimée Louise Gallard, l'épouse du vigneron Jamet (de Chamarande), se prostitue chez elle. La famille n'y peut rien et le mari l'a quitté après avoir reçu un coup de couteau au bras. L'épouse accueillante reçoit des hommes d'Etréchy et d'Étampes. Il y a des bagarres, le beau-frère a été blessé.

B 1177 (1686)

Une gamine de 14 ans, du Plessis-Saint-Benoist, qui s'était dissimulée, témoigne qu'elle a vu un garde-non identifié tenter de violer une femme qui s'est défendue à coups de serpe. Le garde aurait alors tué la victime d'une balle dans la tête. Nous ignorons les suites données à l'affaire.

Les rouliers et voituriers doivent laisser un écu blanc à leur passage par Étampes, et celui-ci leur sera restitué si au retour ils ramènent du sable et des pavés. Il y a possibilité de charger à Etréchy. L'on enregistre au moins trois rebellions de voiturier dans l'année. Le bureau du pavé d'Etréchy est incendié.

Le nommé Friquet ayant commis des vols à Saint-Basile, est condamné à la potence.

B 1181 (1689)

Guillaume Housseau, curé de Dommerville, et Nicolas Hurel, curé de Pussay, s'affrontent pour la dime d'une pièce de terre de Chastillon.

Le procureur du Roi poursuit le greffier Poussard, qui s'attarde au cabaret au lieu d'assister aux audiences. Il est, en outre, poursuivi pour faux, concussion et prévarication. Il n'est pas le seul et tous les greffiers sont bientôt emprisonnés.



Les dernières entrées aux Archives municipales d'Étampes

FONDS 105 Z : JEAN TOURNIAC (JEAN GRANGER) Don de la Communauté juive d'Étampes

par Clément Wingler

Pupille de la nation, fils d'André Louis Granger et de Lucie Maria Dufresne, Jean Léon Granger est né à Villeurbanne le 11 mai 1919. Diplômé d'École supérieure de commerce international et de l'Université de Leipzig, il est germaniste quand éclate la Deuxième Guerre mondiale. Interprète bénévole à la Brigade de la police des étrangers à Lyon pendant la guerre, il profite de ses attributions pour jouer un rôle actif dans la Résistance (Granger sera d'ailleurs décoré, entre autres, de la Croix de combattant volontaire de la Résistance), et pour établir de fausses cartes d'identité en faveur de juifs persécutés.

Sous le pseudonyme de Jean Tourniac, l'intéressé commence en 1947 une carrière féconde d'essayiste où il se montre fervent disciple de René Guénon. Il livre du reste un article de référence sur son maître à penser pour le « dossier H » que les éditions L'Âge d'homme consacrent à Guénon en 1984. Fasciné par le symbolisme, Granger-Tourniac tente la symbiose de « *l'Art spirituel du sacerdoce et de l'Art royal de la maçonnerie* ». Maçon de haut grade membre de la Grande Loge nationale française, et chrétien actif, il exerce pendant sept ans les fonctions de Grand Maître et de Grand Prieur du Grand Prieuré des Gaules (GPDG). Dans son ouvrage *Symbolisme maçonnique et tradition chrétienne*, il s'efforce d'établir (ou de rétablir) l'alliance entre franc-maçonnerie et christianisme ; et ce, grâce à l'étude du symbolisme. Également dignitaire de l'ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem, il s'intéresse au judaïsme selon une approche ésotérique, et rêve d'une maçonnerie agissant comme chevalerie chrétienne. Bruno Abardenti, actuel Grand Maître du GPDG, précise de son obédience maçonnique qu'elle est « *chrétienne et chevaleresque en communion avec toutes les institutions maçonniques qui cherchent la lumière.* » En 1969, Jean Tourniac fait paraître chez Dervy l'un de ses principaux ouvrages, consacré aux Principes et problèmes spirituels du *Rite écossais rectifié et de sa chevalerie templière*, lequel livre est réédité en 2001, soit bien après sa mort survenue à Étampes le 11 novembre 1995. Alors domicilié au 133 de la rue du Pont-Saint-Jean, ses obsèques sont célébrées en la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Guinette, en la présence de sa veuve Hélène Claude, née Couybes.

Outre ses articles publiés dans *Le Pli* (périodique local de la région d'Étampes) et dont on trouvera la liste dans l'inventaire du don, nous mentionnons ci-après – et sans prétention d'exhaustivité – les éléments principaux de la riche bibliographie laissée par Tourniac :

Monographies :

Symbolisme maçonnique et tradition chrétienne. Un itinéraire spirituel d'Israël au Christ, Paris, Dervy, 1965 (rééd. Paris, Dervy, 1988).

Vie et Perspectives de la franc-maçonnerie traditionnelle, Paris, Dervy, 1969.

Principes et problèmes du Rite écossais rectifié et de sa chevalerie templière, Paris, Dervy, 1969 (rééd., Paris, Dervy, 2001).

Propos sur René Guénon, Paris, Dervy, 1973.

De la chevalerie au secret du Temple, Paris, Prisme, 1975 (rééd. Paris, SEPP, 1996).

Chair et Mystères, Paris, Dervy, 1976.

Les Tracés de Lumière : symbolisme et connaissance, Paris, Dervy, 1976 (rééd. Paris, Dervy, 2001).

Un mégalithe à sauvegarder : le dolmen présumé de Job (Puy-de-Dôme), Ambert, Groupe de recherches archéologiques Livradois-Forez, 1978.

Lumière d'Orient. Des chrétientés d'Asie aux mystères évangéliques, Paris, Dervy, 1979.

Vie posthume et Résurrection dans le judéo-christianisme, Paris, Dervy, 1984.

La Franc-maçonnerie chrétienne et templière des Prieurés écossais rectifiés, Cléry-Saint-André, J.J. Sargent, 1986.

Melkitsedeq ou la tradition primordiale, Paris, Albin Michel, 1986 (rééd. Paris, Dervy, 2010).

Sommes-nous des judéo-chrétiens ?, Paris, Éditions de la Maisnie/Guy Trédaniel, 1986.

Prières juives, Paris, Éditions Jacqueline Renard, 1991.

Présence de René Guénon, Etrecty, Soleil natal, 1993 (2 vol.)

Paradoxes, énigmes et curiosités maçonniques, Paris, Dervy, 1993.

Du judaïsme au christianisme : envol mystique et initiation spirituelle, Chamarande, Soleil natal, 1995.

Préfaces ou introductions aux ouvrages suivants :

Jean-Marie Auzanneau, *A la gloire des templiers, chevaliers de Dieu, XI^e-XIII^e siècles*, Niort, Le Cercle d'Or, 1980.

Moine d'Occident (Un), *Doctrine de la non-dualité et christianisme : jalons d'un accord doctrinal entre l'Église et le Vedânta*, Paris, Dervy, 1982.

Jeanne-Marie Guyon, *La Vie de madame Guyon écrite par elle-même*, Paris, Dervy, 1983.

Claude André Vuillaume, *Le Tuileur*, Monaco, Édit. du Rocher, 2000 (rééd. en fac-similé de l'édit. orig. de 1830).

Gérard de Sorval, *La Voie chevaleresque et l'initiation royale dans la Tradition chrétienne*, Paris, Dervy, 1993.

Roland Bermann, *La Vierge noire*, vierge initiatique, Paris, Dervy, 1993.

E. J. Chappron, *Nécessaire maçonnique*, Paris, Dervy, 1993 (Réimpr. de l'éd. de 1814).

Participation aux ouvrages suivants :

Nouvelles réflexions sur l'oeuvre de René Guénon, Lausanne, L'Age d'Homme, 1984 (Les Dossiers H).

Entretiens sur René Guénon, Paris, Cahier de l'Herne, 1985.

Grande Loge nationale française, *Travaux de la Loge nationale de Recherches Villard de Honnecourt*, n° 15, Paris, 1988.

INVENTAIRE DU DON 105 Z**105 Z 1**

Carte de Hélène Granger à maître Marc Korenbajzer, non datée [enveloppe avec cachet postal du 21 janvier 1997] : remerciements pour l'envoi d'un article et voeux pour l'année 1997 ; Hélène Granger apprend à son correspondant qu'elle a définitivement quitté Étampes en novembre [1996] pour s'installer dans sa maison de famille de « Tourniac », à Géalou (Lot).

105 Z 2

Carte de voeux de Jean Granger à madame Korenbajzer, [1994].

105 Z 3

Faire-part de décès, à Étampes le 11 novembre 1995, de Jean Léon Granger, dont les obsèques seront célébrées le 14 novembre 1995 en la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Guinette. – Remerciements de Hélène Granger et de sa fille à maître Korenbajzer [enveloppe avec cachet postal du 27 novembre 1995].

105 Z 4

Carte de Jean Granger à maître Korenbajzer : réflexions sur la Shoah, 13 décembre 1990.

105 Z 5

Carte de Jean Granger à maître Korenbajzer : réflexions sur la perte de membres de sa famille : sa fille Florence, Geneviève mère de Florence, et le père de l'intéressé [sans mention de date].

105 Z 6

Un extrait de Tribune juive [sans mention de date] : appel à témoignages (pour le comité français pour Yad Vashem, département des Justes) à propos de Jean Léon Granger qui, « à Villeurbanne a établi de fausses cartes d'identité et sauvé plusieurs familles : Federn, Amaranth, Creitz et Stares ».

105 Z 7

Extrait de Communauté nouvelle n° 86 de septembre-octobre 1996 : Louis Grobart (délégué national de Yad Vashem) rappelle que Jean Granger, « *interprète bénévole à la Brigade de la police des étrangers à Lyon pendant la guerre, a établi de fausses cartes d'identité en faveur de juifs, et a remis son propre livret de famille à la famille Starer* ».

105 Z 8

Appel (du 27 novembre 1995) de l'association de la communauté juive du sud de l'Essonne, à se rendre au cimetière Saint-Gilles pour un hommage à Jean Granger disparu le 11 novembre 1995.

105 Z 9

Appel (du 27 novembre 1995) du groupe interreligieux d'Étampes-Dourdan, à se rendre au cimetière Saint-Gilles pour un hommage à Jean Granger disparu le 11 novembre 1995.

105 Z 10

Lettre de Jean Léon Granger (datée du 1er avril 1994) [à maître Korenbajzer] lui annonçant son absence d'Étampes au moment de la commémoration du 15 mai à Pithiviers et Beaune-la-Rolande, avec des considérations sur le Temple et la présence divine.

105 Z 11.1 et 11.2

Lettre de Gaëtan Ader à un correspondant non nommé, lui confirmant le dépôt de documents, 18 octobre 2002.

105 Z 12

Léon Benveniste : « L'Alphabet est né au Sinäi », article dupliqué [par J. L. Granger], 55 pages, novembre 1967.

105 Z 13

Compilation d'articles de Jean Tourniac parus dans Le Pli de l'Essonne : « *Tsarfat ou le Royaume de France* » (27 septembre 1990), « *Le Mystère des mots* » (11 octobre 1990, 18 octobre 1990, 25 octobre 1990, 1er novembre 1990, 15 novembre 1990, 26 juillet 1990, 2 août 1990, 9 août 1990, 17 août 1990, 6 septembre 1990, 13 décembre 1990, 29 novembre 1990, 12 avril 1990, 19 avril 1990, 26 avril 1990, 3 mai 1990, 10 mai 1990, 17 mai 1990, 24 mai 1990, 31 mai 1990, 7 juin 1990, 14 juin 1990, 21 juin 1990, 28 juin 1990, 12 juillet 1990, 23 août 1990, 30 août 1990, 13 septembre 1990, 20 septembre 1990, 22 novembre 1990, 6 décembre 1990), « *Curiosités, curiosités* » (11 janvier 1990), « *Du prêtre Jean aux rois mages* » (25 janvier 1990, 1er février 1990, 8 février 1990, 15 février 1990, 7 mars 1990, 15 mars 1990), « *Du prêtre Jean au miel de Cérès* » (22 mars 1990), « *Le Miel dans le symbole* » (29 mars 1990), « *Le Miel de Cérès dans le symbole* » (5 avril 1990), « *Les Coquilles d'impression* » (12 juillet 1990), « *Qui êtes-vous Frédéric Tristan ?* » (17 août 1990), mention sur J. Tourniac dans le courrier des lecteurs (19 avril 1990, 31 mai 1990).

105 Z 14

Jean Tourniac, *Melkitsedeq ou la tradition primordiale*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque de l'hermétisme), 1983. – Dédicace à Michel et Anne Capiaux.

105 Z 15

Jean Tourniac, *Le Judaïsme crucifié. La gloire de l'olive*, Chamarande, Soleil natal, 1996.

105 Z 16

Jean Tourniac, *Du judaïsme au christianisme : envol mystique et initiation spirituelle*, Chamarande, Soleil natal, 1995.

105 Z 17

Jean Tourniac, *Vie posthume et résurrection dans le judéo-christianisme*, Paris, Dervy (Mystiques et religions), 1983. – Dédicace à M. et Mme Capiaux.

105 Z 18

Jean Tourniac, *Lumière d'Orient : des chrétientés d'Asie aux mystères évangéliques*, Paris, Dervy, 1979.

105 Z 19

Jean Tourniac, *Sommes-nous des judéo-chrétiens ?*, Paris, Guy Trédaniel/Éd. de la Maisnie, 1986.

LE CARNET D'ADRESSES DU PATRIMOINE

ARCHIVES MUNICIPALES D'ETAMPES

Hôtel dit de Diane-de-Poitiers, 4 Rue Sainte-Croix - 91150 ETAMPES.

Tél. : 01 64 94 85 07.

etampesarchives@yahoo.fr

ANIMATION DU PATRIMOINE (CCESE)

Hôtel dit d'Anne-de-Pisseleu - Place de l'Hôtel-de-Ville - 91150 ETAMPES.

Tél. : 01 69 92 69 08.

patrimoine@communaute-communes-etampois.fr

MUSEE (CCESE)

Cour de l'Hôtel-de-Ville - 91150 ETAMPES.

Tél. : 01 69 92 69 02/ 12/16.

musee@communaute-communes-etampois.fr

CORPUS ETAMPOIS (Association)

12 Rue des Glycines - 91150 ETAMPES.

redaction@corpusetampois.com

www.corpusetampois.com



ETAMPES – ARCHIV :

bulletin des Archives municipales d'Étampes,
en partenariat avec le Corpus Étampois.

N° ISSN en cours. Adresse postale : Archives municipales,
BP 109 - 91152 ETAMPES Cedex - tél. 01 64 94 85 07

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Clément Wingler

RÉDACTION : Bernard Gineste, Michel Martin, Clément Wingler

IMPRESSION : Imprimerie municipale d'Étampes



ARCHIVES MUNICIPALES D'ETAMPES

Hôtel dit de Diane-de-Poitiers, 4, rue Sainte-Croix - 91150 ETAMPES

tél. 01 64 94 85 07 - courriel : etampesarchives@yahoo.fr